

### TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)

ANNONCES de 10 lignes (sept col. en 8).....	1 <sup>er</sup> 75	PARIS DIVERS..... (cinq col. en 7).....	75
RÉCLAMES de 10 lignes (cinq col. en 7).....	3 50	CHRONIQUE LOCALE..... (cinq col. en 7).....	11

Bureau de journal, 8, rue de Cheverus.  
AGENCE HAVAS, rédacteur du Grand-Théâtre.  
AGENCE HAVAS, 8, place de la Foire.  
SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE DE PUBLICITÉ, 10, rue de la Victoire.  
Les insertions ne sont admises que sous réserve.

## Aujourd'hui 8 pages

### PRIX DES ABONNEMENTS

Gironde et les départements limitrophes	6 mois	6 mois	Un an
Charente-Inférieure, Dor-	6 <sup>rs</sup>	11 <sup>rs</sup>	22 <sup>rs</sup>
dogne, Landes, Lot-et-Garonne.....	8 50	12	25
Autres départements et Colonies.....	9	13	26
Etranger (Union Postale).....	2 25	5	10

Abonnement d'un mois pour la France... 2 25

Les Abonnements se paient d'avance.

**BORDEAUX, 3, rue de Cheverus.**  
TÉLÉPHONE : De 8 h. à 20 heures, n<sup>o</sup> 82.  
De 20 h. à 5 heures, n<sup>o</sup> 80.

**PARIS, 8, boulevard des Capucines**  
TÉLÉPHONE : 103.37. — 16 lignes.

## La Défense Economique

Vous vous rappelez sans doute l'état d'esprit dans lequel nous étions tous au début de la guerre. L'explosion formidable des événements militaires absorbait toute notre attention. Cet intermède sanglant suspendait la vie nationale. Nous nous interdisions, en quelque sorte, de penser à autre chose. Ensuite, quand les batailles de la Marne et de l'Yser nous permirent de respirer, on se souleva en discutant les origines diplomatiques du conflit. Les plus échauffés se partageaient d'avance la dépouille de l'ennemi qui n'était pas encore par terre. Dieu sait combien d'articles parurent alors sur le sort futur de la Westphalie, de la Pologne, de la Croatie, de la Transylvanie, de la Bohême! Mais on se tenait toujours sur le terrain politique. On eût été mal venu à envisager les suites commerciales, industrielles et financières de la guerre. Ces considérations auraient paru impestives ou prématurées.

Il y a plus : Sur la plupart de ces questions, notre ignorance était telle que si, par une chance inouïe, nous avions réussi du premier coup à expulser les Allemands de France et à leur imposer la paix, nous aurions été bien étonnés de nous réveiller le lendemain en présence d'une Allemagne aussi forte économiquement et plus envahissante que celle de la veille. Savions-nous par exemple que, dès cette époque, le gouvernement impérial, comptant sur une campagne de huit mois, avait encouragé l'industrie allemande, par l'intermédiaire des banques, à produire le plus qu'elle pouvait et à accumuler les stocks de manière à inonder les pays étrangers de produits à bon marché? Cette stupéfiante prévoyance d'un adversaire infatigable nous aurait préparé de cruelles déceptions.

Telle était alors notre manière un peu simple d'envisager séparément les problèmes de la guerre et ceux de la paix que l'attitude des hommes d'affaires allemands nous paraissait inexplicable. Nous avions cru de bonne foi qu'ils étaient intéressés plus que personne au maintien d'une paix dont ils avaient besoin pour travailler. Nous demandions pourquoi leur influence n'avait pas pesé sur les résolutions de l'empereur dans un sens contraire à celle de la caste militaire; et lorsque des témoins bien informés, tels que M. de Bonnefont, nous disaient que l'Allemagne avait fait la guerre pour éviter la faillite, nous pensions qu'il exagérait.

Cependant la lutte, en se prolongeant, a peu à peu dessillé nos yeux. La première année nous a surtout servi à surprendre, chez l'adversaire, le secret de sa forte préparation militaire et à rivaliser avec lui, sur ce terrain, de science et d'ingéniosité. La seconde année nous a permis d'entendre notre regard au-delà des tranchées et d'étudier l'ensemble de son organisation.

L'Allemagne nous est apparue alors comme une machine formidable dont tous les ressorts étaient tendus vers le même but : la conquête commerciale et politique du monde par tous les moyens, les bons et les mauvais, tantôt fondés sur la concurrence légitime, — celle qu'invoque M. de Bethmann-Hollweg, — tantôt sous forme de concurrence déloyale, avec la menace militaire au bout.

Légitimes assurément étaient tous les progrès dus à la science allemande, à l'ingéniosité des financiers, à la ténacité des commis-voyageurs allemands. Mais derrière l'industriel et le marchand, il y avait les cartels et les primes plus ou moins déguisées; et derrière les cartels, l'intervention continuelle de l'Etat, faussant les conditions du marché; puis, si les primes ne suffisaient pas, l'épée allemande sortait à moitié du fourreau, soit pour intimider le voisin, comme au Maroc, soit pour tirer les conséquences politiques d'une entreprise industrielle, comme à Constantinople, où l'empire installait un véritable gouverneur militaire à la tête du chemin de fer de Bakdad. Enfin, on vit clairement que la construction rapide de la flotte allemande avait pour objet, non pas la liberté des mers, ouverte à tout le monde en temps de paix, mais la possession d'un moyen de chantage à l'adresse de la première puissance navale et coloniale du globe.

Alors la lumière s'est faite sur la solidarité étroite qui rattache, en Allemagne, le monde des affaires au parti militaire, et qui devait fatalement aboutir à la guerre, car le bluff de la force s'use à la fin, et il arrive toujours un moment où il faut abattre ses cartes.

En même temps, nous avons compris que ce n'était point assez de rayer la

puissance militaire de la Prusse, et que si le commerce des Alliés restait dans le même état d'incohérence qu'il avait surpris l'organisation allemande, la lutte recommencerait bientôt sous une autre forme, moins bruyante et moins expressive, sans doute, que la bataille à coups de canon, mais encore plus dangereuse peut-être, parce qu'elle opposerait une méthode implacable et sans scrupule à une sécurité faite d'insouciance et de paresse, autant que de bonne foi.

C'est ainsi que la Conférence de Paris a été amenée à se poser cette question : Quels sont les moyens que les Alliés peuvent mettre en commun pour assurer dans l'avenir leur défense économique?

René MILLET,  
Ambassadeur de France.

## Le Roi Alphonse XIII et les Prisonniers

### Comment fonctionne le Service royal

Madrid, 14 avril. — Le service destiné à renseigner les familles des prisonniers est installé au palais royal et comprend vingt-quatre employés payés sur la cassette royale, travaillant jour et nuit, soit à la lecture, soit aux réponses, soit à un classement des lettres des particuliers. Le souverain a recruté lui-même son personnel. Il ne s'est pas adressé exclusivement à des savants polyglotes, mais à ceux qui lui ont paru intelligents, actifs et de bonne volonté. C'est ainsi qu'il y a, au nombre des employés, un simple soldat que le roi a mandaté directement de la caserne, parce qu'il lui avait été signalé comme parlant et lisant à merveille le français et l'allemand.

A l'heure actuelle, plus de 200.000 lettres sont parvenues au palais royal. Dès leur arrivée, elles sont classées d'après une méthode parfaite dans des casiers qui se distinguent, soit par les couleurs nationales du pays du correspondant, soit par les couleurs des livres diplomatiques : le bleu pour les Anglais, le vert pour les Italiens, le blanc pour les Allemands, le rouge pour les Autrichiens, l'orange pour les Russes, et le jaune pour les Français et les Belges.

La feuille de renseignements transmise au nom du souverain est rédigée en trois langues : français, anglais et allemand. La transmission n'a pas été d'abord faite en franchise et l'envoi des télégrammes a fini par devenir onéreux pour la cassette royale. Aussi, la France, d'abord, et l'Allemagne, ensuite, ont elles proposé au monarque la franchise télégraphique, y compris la transmission radiotélégraphique.

Les réponses favorables sont presque toujours télégraphiques et les autres sont transmises soit au maire de la commune des intéressés, soit au curé de la paroisse. Celles-ci sont accompagnées de quelques paroles de consolation du roi d'Espagne pour la famille affligée. Cependant, malgré toute cette activité, il y a encore plus de cent cinquante mille dossiers français pour lesquels les enquêtes n'ont pu, jusqu'à présent, aboutir.



Drapeau qui vient d'être décoré de la croix de guerre. Photo MEURISSE.

## Comment ils nous tuent des Généraux

Paris, 14 avril. — Les journaux allemands, qui savent tromper leurs lecteurs même en leur servant la vérité, viennent d'avoir recours à cette dernière invention : ils publient en caractères gras une formidable liste nécrologique de généraux français, — et il est bien vrai que tous ces généraux sont morts, — seulement, depuis de longues années.

Tous les généraux ainsi tués par la presse boche étaient de vieux retraités, pour la plupart octogénaires, et qui moururent tranquillement dans leur lit avant la guerre. Le procédé est simple, et il se peut que les Berlinois, que l'on berne si effrontément, apprennent quelque jour avec joie la mort du maréchal de Bassompierre et du comtable de Montmorency, et s'ils n'illuminent pas, ce sera par économie.

## CUISINE ET CHIMIE

Une annonce allemande : SENSATIONNEL

Ménage, hôtel restaurant sans beurre ni graisse grâce à la technique I. G. O. Elle culte et traitait la perfection sans beurre ni graisse toute sorte de viandes, gibier, poisson, volaille, saucisses, croquettes, pommes de terre, pommes, pain, pâtisseries, œufs sur le plat ou brouillés, etc. Expérimenté et recommandé par les associations de ménages, directeurs d'hôtels et maîtres cuisiniers.

Cette technique miraculeuse s'obtient à Munich, mais on fera peut-être mieux de garder le vieux poëlon et d'y faire grésiller de bon beurre.

## Lettres Parisiennes

Paris, 13 avril.

Depuis cinquante-deux jours, nos soldats brisent devant Verdun l'assaut exaspéré de l'ennemi. Quelle armée que la nôtre! La nation la contemple d'un cœur oppressé mais d'une âme confiante.

La guerre est un croquet dans lequel la France a jeté pêle-mêle des lingots de plomb, de fer, d'argent et d'or. Tout cela, fondu au feu des batailles et confondu en l'ardente et commune épreuve, a formé finalement un alliage résistant, souple, brillant et pur.

On ne saurait imaginer une force plus consciente. Elle se meut et se développe dans un héroïsme qui est bien réellement son élément naturel; elle se hausse au niveau des tâches redoutables : c'est l'âme d'un peuple qui ne veut pas mourir.

Laissons les Allemands déçus ergoter au sujet de leur échec devant le camp retranché de Verdun. Les paroles sont des femmes et les faits sont des mâles, comme le constate le vieux diction. Or, le fait, en ceci, c'est que depuis près de deux mois, l'offensive ennemie, puissamment organisée, n'a pu atteindre son but. Les pauvretés oratoires de M. de Bethmann-Hollweg célébrant l'état excellent des affaires militaires de l'Allemagne, ne sauraient prévaloir contre la réalité.

Il y a ceci de particulier que les troupes allemandes ne peuvent que s'obstiner dans une entreprise condamnée à l'insuccès. En y renonçant, elles confesseraient leur défaite et répandraient la consternation au pays teuton; sans parler de l'effet que cette reculade produirait sur les divers neutres et chez les mercenaires d'Orient.

Donc, devant Verdun, les Allemands ne peuvent ni vaincre, ni reculer. Ils se trouvent dans une impasse. Il n'est pas difficile de prévoir comment ils en sortiront tôt ou tard.

Cette race infernale ne se lasse point d'avilir la guerre. Un réfugié belge m'a conté que les Boches viennent d'inaugurer un infamie d'un nouveau genre. Ils lancent dans les tranchées les plus rapprochées de leurs porte-monnaie aux formes rebondies. Malheur aux soldats naïfs qui les ramassent et cherchent à les ouvrir : le porte-monnaie éclate et mutilé l'imprudent.

Ils ont aussi imaginé des stylographes explosifs. Les jets de flamme, les obus lacrymogènes, les gaz asphyxiants, les bombes empoisonnées ne pouvaient leur suffire. Il leur faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde, selon le mot de La Fontaine, dans sa comédie de *Clymène*.

Mais on ce qui concerne le mal, les Allemands trouvent sans relâche du nouveau, et ils en montrent une juste fierté, parce que dans ce genre ils sont réellement sans égaux. C'est la perfection dans l'atroce.

Les difficultés qui viennent de surgir entre l'Allemagne et la Hollande, à propos de la destruction du *Tubantia*, m'amènent à indiquer un projet allemand d'un caractère vraiment satanique. La fameuse Li-

gue pangermaniste, résolue à obtenir de la Hollande une entière soumission aux volontés de l'Allemagne, a préparé, sans grand mystère, un projet dont la réalisation aurait pour effet la ruine des Pays-Bas. Il s'agit du détournement du Rhin dans l'Éms. Les études de ce beau travail sont faites; les devis sont dressés, comme pour donner plus de corps à la menace (1). Le dessèchement du Rhin hollandais, qui ne serait guère plus difficile que ne le fut le percement du canal de Kiel, porterait un coup mortel au commerce du petit royaume.

Par ce moyen digne d'un peuple de haute civilisation, la Hollande serait châtiée pour avoir méconnu les bienfaits de la tutelle allemande.

Heureusement pour la nation néerlandaise, qui s'obstine à ravitailler l'ogre german, les alliés ne permettraient point l'accomplissement de ce nouveau crime.

Quand il s'agit de signaler l'atrocité des inventions allemandes, on ne saurait épuiser la matière. J'appelle l'attention sur la reproduction photographique faite dans la *Revue hebdomadaire* du 8 avril, d'un berceau qui semble dû à l'industrie rudimentaire de sauvages des îles de la Sonde. Ce berceau, « fait en bois teint de sang français, a été offert par l'armée du kronprinz à la petite-fille du kaiser. »

C'est un rien, mais vraiment délicieux. Un berceau teint de sang français; délicat pensé.

Leur Thomas Mann disait en 1914, que la culture n'exclut pas la sauvagerie sanglante, et qu'elle « sublimise le démoniaque ». Il y paraît; mais tout de même, on n'est pas fâché de le leur entendre dire.

Les nouveaux incidents provoqués par la duplicité du gouvernement grec dans ses rapports avec les alliés ont du moins l'avantage de fixer les idées sur les dispositions des Skouloudis, Goumaris, Rhalys et autres pantins, dont le baron Schenck tire à son gré les ficelles.

On ne s'occupe guère pendant longtemps que de l'histoire ancienne de la Grèce; son histoire moderne offre des renseignements intéressants qui permettent de mieux comprendre les *grecqueries* d'aujourd'hui. L'académicien Camille Roussel, historien-graphe au ministère de la guerre, disait il propos de la campagne de Crimée : « Les mauvaises dispositions de la Grèce, dont les sourdes menées, l'appui dissimulé à peine, favorisaient les mouvements insurrectionnels en Thessalie, avaient forcé les gouvernements de France et d'Angleterre à y répondre par une démonstration menaçante... »

Déjà! La menace du débarquement de la division Forey au Pirée suffit à mettre à la raison les Skouloudis de ce temps-là.

Quand il s'agit de parler aux inconvénients de certaines sournoiseries félines, la manière forte peut parfois avoir du bon.

ALBERT ROBERT.

## A L'HOPITAL DE PAU



La célèbre danseuse espagnole Natty la Bihainita, et, à sa droite, le fameux pianiste marquis de Ercor-Verde (Léo de Sika), photographiés à l'issue d'un concert donné aux blessés sous le patronage des autorités locales. Photo E. JACQUES

## La Puissance Financière de la Russie ne cesse de croître

Pétrograd, 14 avril. — Le Conseil d'empire a commencé la discussion du budget. Le ministre des finances a constaté que malgré plus de douze milliards de dépenses pour la guerre et malgré l'abolition du monopole de l'alcool, la puissance financière du pays grandit. L'épargne du peuple russe depuis le début de la guerre a augmenté de deux milliards. La Russie possède des réserves inépuisables de richesses naturelles et de capacités de travail; elle continuera de développer ses forces productives.

« Le gouvernement, a ajouté le ministre, devra élaborer le plan de la future politique économique avec la coopération des institutions législatives du peuple. Les principaux éléments du développement économique du pays consistent dans l'organisation du travail du peuple, dans le développement agricole, dans le perfectionnement des voies de communications, dans l'institution de nouvelles branches d'industrie, dans l'augmentation de l'exportation. La puissance Russie surmontera toutes ses dures épreuves. »







# LA BATAILLE DE VERDUN

## Les Forces allemandes d'Attaque

### UNE ARMÉE DÉCIMÉE

Paris, 14 avril. — Les forces allemandes qui attaquent sous Verdun étaient formées de deux éléments :

D'abord, une armée de choc, spécialement constituée pour l'attaque du 21 février, et formée de quatre corps qui avaient été retirés des autres armées du front français et mis au repos : c'étaient le 7<sup>e</sup> de réserve, venant de la 7<sup>e</sup> armée (front de l'Aisne); le 15<sup>e</sup>, venant de la 2<sup>e</sup> armée (front de la Somme); le 3<sup>e</sup>, venant de la 3<sup>e</sup> armée (front de Champagne), et le 15<sup>e</sup>, venant de la 1<sup>re</sup> armée (front de Belgique).

Le second élément, dans lequel cette masse neuve était venue s'intercaler, était l'armée du kronprinz, qui avait serré à gauche et à droite pour lui faire place et qui l'encadrait.

C'est la masse neuve qui a livré seule la première bataille (21-29 février), mais, à la reprise des hostilités, le 2 mars, c'est, au contraire, l'armée du kronprinz, placée aux deux ailes, qui a été engagée. C'est peut-être cette nécessité de poursuivre l'effort avec des troupes fraîches qui a donné à la lutte le caractère de bataille d'aïeux.

Presque toute l'armée du kronprinz a appuyé sur l'ouest et se trouve sur la rive gauche de la Meuse, où quelques-unes de ses unités sont fortement engagées; le 5<sup>e</sup> corps de réserve, qui était devant Etain, a pris place sur la rive droite, entre le 3<sup>e</sup> et le 15<sup>e</sup>. Des trois corps engagés sur le plateau de la rive droite, deux (15<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>) ont été tellement éprouvés qu'il a fallu les remplacer par des divisions venant notamment d'Alsace-et-Lorraine. En même temps, sur la rive gauche de la Meuse, il a fallu appeler le 10<sup>e</sup> corps de réserve, qui, en automne, était en soutien derrière l'armée d'Artois.

Le kronprinz a obtenu du général von Falkenhayn qu'il lui envoyât plusieurs divisions de réserve qui étaient maintenues sur le front britannique, en prévision de tout événement; il est donc certain que, pour alimenter de nouveaux contingents de troupes de choc qui s'épuisent, l'ennemi est obligé de dégarnir ses autres fronts.

En définitive, le haut commandement allemand a engagé devant Verdun : 4<sup>e</sup> quatre corps de choc aujourd'hui très abîmés; 2<sup>e</sup> la partie disponible de l'armée du kronprinz; 3<sup>e</sup> la valeur de trois corps retirés d'autres parties du front français; 4<sup>e</sup> une division venue de Russie. Cet ensemble, qui constitue une masse considérable des forces allemandes, a déjà fondé et continue de fonder sous le feu de notre artillerie et les coups de l'infanterie.

### Un Récit allemand

Genève, 14 avril. — L'envoyé spécial de la « Gazette de Francfort » publie un récit des journées qui ont précédé l'attaque de Verdun, et trace un intéressant tableau des opérations auxquelles fut mêlé le corps d'armée qui fut lancé contre le bois des Caures, lors du premier assaut.

Ce corps, écrit-il, avait été ramené depuis peu de mois devant Verdun et déploya une intense activité : il fallait agir vite et bien. Jour et nuit allaient et venaient des colonnes de munitions; les troupes, pendant plusieurs jours de janvier et février, furent occupées à réparer les routes et à en tracer de nouvelles, à établir les communications; il fallait mettre les batteries lourdes en position sans attirer l'attention de l'ennemi. Les observateurs s'approchaient tout près des positions adverses; les Français, cependant, faisaient semblant de ne rien remarquer.

Enfin, les troupes d'assaut furent amenées dans les boyaux précédant les parallèles de départ. Chacun s'assura que son

équipement était au complet et prit autant de munitions qu'il en pouvait porter sans être gêné. Ainsi s'écoula en une attente nerveuse la longue, froide et pluvieuse nuit de février.

« Puis, un ordre circula : « L'assaut est remis à demain. » Une nouvelle journée passe, pendant laquelle on nettoie les armes trempées de pluie. L'adversaire trouble notre tranquillité par des rafales d'artillerie et de mitrailleuses; il semble qu'il se doute de quelque chose. La nuit, les hommes doivent dormir en plein air; si tant est qu'ils puissent dormir, l'ordre est de se tenir prêt. La nourriture est froide, mais on distribue du vin, du chocolat et des conserves. La pensée que demain on donnera l'assaut, tient chaud et rafraîchit en même temps.

« Cependant, le jour suivant apparaît semblable au précédent; les ordres sont reportés au lendemain et, ainsi, les jours s'écoulent; ordres et contre-ordres succèdent, l'eau envahit les tranchées et les Français commencent leur musique. Les batteries de montagne et les mineurs donnent la note haute, la grosse artillerie s'en mêle. Ça et là les retranchements s'effondrent, le téléphone est coupé, réparé, coupé encore; ce ne sont que travaux, ennuis et malheurs de toutes sortes.

« Un jour, un Français est fait prisonnier près de nos fils de fer. Il a mission de se renseigner sur nos tranchées de départ. Ainsi, là-bas, on se doute de l'assaut. Le commandant des chasseurs, le lieutenant-colonel Driant, n'est pas en endormi, et il le prouvera encore par la suite.

« Pendant cette nuit-là, dans l'humidité qui monte du sol, nos hommes se sont tenus serrés les uns contre les autres pour se réchauffer. Ils ont grémillé, sont un peu abattus, mais ils se sont répétés : « Demain, l'assaut ! »

« Le 21 février, à huit heures, notre artillerie augmente l'intensité de son feu. A midi, les mineurs n'ont rien en danse; l'adversaire ne répond que faiblement. Un ouragan de mines et d'obus s'abat sur la première et la deuxième ligne ennemies. Entre quatre et cinq heures de l'après-midi, nos batteries allouent de 800 mètres, et des patrouilles d'officiers partent en reconnaissance. Les nouvelles qui parviennent bientôt ne sont pas satisfaisantes : nos patrouilles ont été accueillies à coups de fusil et de grenades. Les défenses accessoires ne sont pas détruites. Lorsque les canons ennemis se mettent à tonner, le feu de barrage est infernal.

« Encore une nuit d'hiver. Le lendemain matin 23, nouveau bombardement. Cette fois, les défenses de la première ligne sont démolies : « En avant ! » La première vague déferle, suivie des réserves. Il est midi. Maintenant, les mitrailleuses entrent en action à droite et à gauche. Il y a là des petites fortresses qui exigent un siège. Nos appareils lanceurs de flammes viennent à la rescousse. Les grenades font le reste. Mais l'organisation défensive du bois a été si bien comprise que nos aéros n'ont rien vu. Impossible de passer à travers ce réseau serré de fils de fer.

« A midi quarante-cinq, un bataillon traverse la route de Vacheranville. A droite et à gauche, des blockhaus crachent la mitraille. Que faire ? Soudain, de braves artilleurs amènent deux pièces et, à moins de 300 mètres de distance, font feu. Les blockhaus, l'un après l'autre, sont réduits en ruines. Le passage est ouvert. »

L'auteur de l'article ajoute que la bataille a continué jusqu'à la fin de la journée, et que les chasseurs de Driant ont opposé une résistance acharnée, le colonel quittant la position le dernier, alors qu'elle était devenue intenable et qu'il se trouvait submergé par des forces supérieures.

# LA ROUMANIE

## a conclu un Accord économique avec l'Allemagne

### mais elle reste fidèle à l'Entente

### Une Manœuvre allemande

Paris, 14 avril. — Par T. S. F., le gouvernement allemand a lancé un Message annonçant aux Etats neutres qu'il venait de conclure un accord avec le gouvernement roumain en vue de faciliter l'échange des marchandises entre les deux pays.

Les deux gouvernements s'engagent à autoriser l'exportation de leurs produits respectifs au profit de l'autre partie contractante, dans la mesure où le permettent les besoins propres du pays, à l'exception du matériel de guerre.

Les deux gouvernements s'engagent, en outre, en principe, à s'accorder mutuellement le transit des marchandises provenant d'autres pays.

Par cet accord, dont l'exécution sera assurée par des mesures spécialement prévues, les deux gouvernements projettent de rétablir, dans la mesure du possible, les relations économiques entre l'Allemagne et la Roumanie qui ont beaucoup souffert des suites de la guerre, et de les faciliter conformément aux intérêts réciproques des deux pays.

Cette information, croyons-nous, a été confirmée dans sa teneur générale. Elle donne lieu à une manœuvre de l'Allemagne. En effet, ses journaux s'efforcent de grossir la valeur de l'arrangement intervenu, ils prétendent, pour exciter contre les alliés l'opinion roumaine, que la Russie et l'Angleterre, à la suite de la Conférence de Paris, ont interdit tout transit et toute exportation vers la Roumanie. Ils annoncent une crise ministérielle à Bucarest, et l'arrivée au pouvoir de M. Marghiloman.

Il n'y a pas lieu d'attacher de valeur à ces allégations. La première est radicalement fautive. Jusque vers février, les rapports commerciaux avaient été très difficiles entre l'Allemagne et la Roumanie, et le gouvernement allemand avait adressé au cabinet roumain plusieurs notes comminatoires au sujet des contrats de livraison de céréales que ce dernier avait passés avec les puissances de l'Entente.

Il serait illégitime de conclure de cet arrangement à un changement dans la politique du gouvernement roumain, et une haute personnalité déclare : « La Roumanie demeure fidèle à son amitié pour l'Entente, son orientation politique n'est altérée en rien par les négociations qui viennent d'avoir lieu. Les événements ultérieurs pourront prouver que pour avoir établi avec l'Allemagne un modus vivendi économique, nous n'avons aucunement sacrifié nos aspirations de toujours. »

# Dans les Balkans

### PAS DE CHANGEMENT MINISTERIEL EN GRECE

Athènes, 14 avril. — Les journaux ministériels déclarent qu'il n'y a aucunement lieu à un changement ou un remaniement dans le cabinet puisqu'il n'est survenu, disent-ils, aucun événement de nature à modifier la politique actuelle.

# En Hollande

### L'Échec des Intrigues contre l'Entente

Amsterdam, 14 avril. — Le « Telegraaf » dit que M. von Plehn, ancien directeur de l'agence Wolff à Londres, et M. von Heydt, agent allemand dans la même ville avant la guerre, habitent maintenant la Hollande. Ils purent aider la légation d'Allemagne à propager la fausse nouvelle de la prétendue violation prochaine de la neutralité hollandaise par l'Angleterre. On sait que le gouvernement français a fait récemment une démarche auprès du gouvernement hollandais pour l'assurer que ni la France ni aucune des puissances alliées n'eurent un seul instant la pensée de porter atteinte, soit directement, soit indirectement, à la neutralité et à l'indépendance de la Hollande. Aujourd'hui la presse publie une information officielle portant à la connaissance des Hollandais la communication faite par le ministre de France au nom de son gouvernement.

### L'Appel des Belges sous les Drapeaux

Le Havre, 14 avril. — S'inspirant de l'exemple de la Grande-Bretagne, le conseil des ministres belge a décidé d'établir le recensement de tous les citoyens belges entre vingt-cinq et trente-cinq ans. Les Belges de cette catégorie qui résident sur le territoire français non occupé par l'ennemi, en Grande-Bretagne, en Hollande et dans les autres pays neutres, seront invités à se faire inscrire auprès des autorités locales. Il s'agit, pour le moment, que d'appeler sous les drapeaux les célibataires entre les limites d'âges précitées.

# Au Mexique

ZAPATA AUX APPROCHES DE MEXICO. — Mexico, 14 avril. — Les troupes du général Zapata ont occupé plusieurs localités distantes de 15 à 20 kilomètres de Mexico.

# LE «RENAUDIN»

## finit héroïquement

### Magnifique abnégation de l'Équipage

Paris, 14 avril. — Un communiqué technique en quelques lignes a annoncé la perte du torpilleur d'escadre « Renaudin », le 18 mars. Le « Renaudin » avec deux autres torpilleurs et trois torpilleurs italiens, appuyés par un croiseur anglais, étaient partis de Brindisi le 17 au soir pour rechercher des sous-marins ennemis et explorer la côte albanaise.

« Le groupe se déploie, rapporte un des acteurs du drame qui va se jouer, laissant deux milles d'intervalle entre chaque navire; il perd de vue le croiseur anglais. Le « Renaudin » et son camarade de combat, le « Commandant-Bory », marchent sur Durazzo. Le temps est beau, la mer, plate, rebuit sous le clair de lune.

« A 5 h. 45 du matin, le « Renaudin » part en avant pour explorer la baie de Dria. Le commandant de Boisanger est debout sur la passerelle. Près de lui, le commandant de Robilant lui montre des mâtures dans le port de Durazzo. Tout à coup, le premier maître de timonerie, E. Gallais, qui remplit les fonctions d'officier de quart, s'écrie : « Sous-marin par tribord ! » « A droite 25 ! » ordonne le commandant.

« Le « Renaudin » vient sur la droite tandis que l'armement des pièces court à son poste prêt à ouvrir le feu dès que le sous-marin émergera. De la hune, le charpentier Bellon suit la torpille qui fend la mer presque à fleur d'eau, semblable, dit-il, à un marsouin. Un instant on croit qu'elle va passer sous le « Renaudin ». Non, hélas ! Elle frappe en plein milieu, le coupant littéralement en deux.

« Le bâtiment se rompt en tronçons qui se dressent verticaux. Toutes sortes d'objets surgent, parmi lesquels — c'est une chance — un des petits canots Leberthon. Le quartier-maître commis Cadie s'est déjà hissé dedans et parvient à y charger l'enseigne de vaisseau, très grièvement blessé, affreusement brûlé, mais qui se songe guère à lui-même et n'a de pensée que pour son commandant, le lieutenant de vaisseau Hardy, disparu avec son bâtiment.

« Le commandant de Boisanger et le commandant de Robilant, étonnés de calme, donnent des ordres, dirigent le sauvetage, faisant passer dans le canot les blessés et les hommes à bout de force. On se transmet de proche en proche leurs indications sans que personne de ceux qui surgent ne songe à accaparer le canot, pour soi.

« Le sous-marin ennemi émerge de nouveau. Va-t-il capturer ceux qui se débattent parmi les épaves ? Mais le « Commandant-Bory » arrive à toute vitesse. Le lieutenant de vaisseau Carrel, qui le commande, n'a pas hésité malgré le péril; il manœuvre prudemment et habilement. Déjà ses embarcations ramènent les survivants. Parmi eux, le commandant de Robilant, qui a sauvé un marin, et le commandant de Boisanger. Mais celui-ci ne veut accepter aucun soin avant que le salut de tous ses hommes ne soit complètement assuré.

### HONNEUR A DES BRAVES

« Cette triste épreuve qui nous fut imposée par les hasards de la guerre, sert du moins à mettre en vedette la hardiesse des Français et alliés, leur solidarité dans le péril, leur mutuel dévouement. L'armement de la pièce avant qu'il aperçut le sous-marin n'eut pas de doute sur le sort inévitable réservé au « Renaudin ». Cependant, personne ne bougea de son poste, chacun étant seulement attentif à veiller le sous-marin ennemi prêt à le couler quand il se présenterait devant la ligne de mire.

« Dans son rapport, le commandant de Boisanger résume ainsi les sentiments de ses hommes survivants : « Ils n'ont pas eu un mot qui trahit autre chose que la douleur de la perte de leur bâtiment, de leurs camarades et l'amer regret de n'avoir pu naître à l'ennemi. »

### Le Premier «Bleuet» qui ait abattu un Avion allemand

Marseille, 14 avril. — Dernièrement, une dépêche signalait qu'un jeune aviateur de la classe 17 avait pour coup d'essai tombé un fokker. Le premier « bleuet » qui abattit un avion allemand est un jeune Marseillais. Voici les renseignements donnés par la mère du jeune homme sur la duel aérien qui se produisit le 3 mars :

« Deux aviateurs français, pilote et observateur, partis en reconnaissance, se trouvaient au-dessus des lignes ennemies quand deux avions de chasse allemands du type fokker se dirigèrent vers eux dans l'intention évidente de leur livrer combat. Arrivés à 2.500 mètres environ, les deux fokkers se séparèrent : le plus proche s'élança directement sur l'appareil français qu'il assailla de face et par dessous; l'autre, ayant décrit une courbe en hauteur, dépassa notre avion, puis revint sur lui. Il se disposait à surprendre ainsi le français par derrière, tandis que celui-ci se serait engagé avec le premier fokker. De cette manière il comptait lui couper la retraite.

« Fendant résolument sur le premier adversaire, les notes manœuvrèrent de façon à placer ceux qui le montaient dans le champ de leur mitrailleuse, et le mitrailleur, insouciant des balles qui sifflaient autour de lui, ouvrit à 50 mètres un feu nourri et d'une précision telle que l'oiseau allemand, bientôt privé de son conducteur, mortellement atteint, cabra brusquement et, après une effroyable glissade sur l'aile, s'abattit comme une pierre.

« Le second fokker se trouvait alors à 200 mètres de l'appareil victorieux. Redoutant le sort de son camarade, il manifesta peu de zèle à l'attaque. Lorsque nos aviateurs se retournèrent contre lui, il vira de bord et s'enfuit à toute vitesse. »

# LE CONFLIT

## entre le Mexique et les Etats-Unis s'aggrave

### La Note du Mexique aux Etats-Unis

Washington, 14 avril. — Dans la Note envoyée par le Mexique aux Etats-Unis, le général Carranza expose que les troupes américaines ont pénétré au Mexique sans autorisation.

L'autorisation de pénétration réciproque sur les territoires mentionnés dans les Notes précédentes ne visait que le cas de renouvellement d'incursions du genre de celles du général Villa.

C'est à la suite d'un malentendu que les Etats-Unis ont entrepris l'expédition contre le général Villa; il n'y a jamais eu d'accord formel à ce sujet avec le Mexique.

Cette expédition a atteint son but, qui était la dispersion de la bande du général Villa; et comme les troupes mexicaines suffiront à présent à disperser la bande du général Villa, le général Carranza estime que l'heure est venue de traiter avec les Etats-Unis la question du retrait des troupes américaines du territoire mexicain.

### Les Etats-Unis refusent

Washington, 14 avril. — La Note du général Carranza complique la situation, mais on dit, dans les milieux officiels, que les Etats-Unis ne retireront pas leurs troupes, pour le moment, du moins, et que la poursuite des bandits du général Villa va continuer avec vigueur pendant la discussion avec le général Carranza.

### Les Troupes américaines sont attaquées

Washington, 14 avril. — Les troupes américaines auraient essayé des coups de feu en traversant Parral, dans la province de Chihuahua. Les hauts fonctionnaires estiment l'incident minime et déclarent que la garnison du général Carranza n'est pas impliquée dans l'affaire. Mais, d'après des renseignements d'autre source, l'affaire de Parral est plus sérieuse qu'on ne le dit : la population mexicaine aurait attaqué les troupes américaines; il s'en serait suivi deux petits combats, un cavalier aurait été tué, un autre blessé et de nombreux civils mexicains auraient été tués.

### Situation embarrassante du Président Wilson

Washington, 14 avril. — La Note adressée au gouvernement des Etats-Unis par le général Carranza est considérée comme une impertinence, et jamais aucun des documents au moyen desquels le général Huerta a autrefois cherché à porter atteinte à la dignité du président Wilson n'a été aussi audacieux. On se demande ici quelle décision prendra le président Wilson. Il risque d'engager les Etats-Unis dans une longue guerre avec le Mexique, sans grand espoir de capturer le bandit. D'autre part, le rappel des troupes américaines fournirait aux ennemis politiques du président une excellente occasion pour le blâmer d'un fiasco qui serait encore plus humiliant que l'échec de l'expédition dirigée contre la Vera-Cruz.

### ETATS-UNIS ET ALLEMAGNE

# La Situation s'aggrave

Washington, 14 avril. — La proposition d'arbitrage soulevée par l'Allemagne a provoqué une déclaration dans les cercles officiels, à savoir qu'on ne peut soumettre à l'arbitrage une question dans laquelle la vie de sujets américains est mise en jeu.

### La Réponse américaine pourrait conduire à la Rupture

Londres, 14 avril. — On apprend que la Note des Etats-Unis qui doit être adressée prochainement au gouvernement allemand sera conçue en termes énergiques. On considère comme possible qu'elle aboutisse à une rupture de relations diplomatiques.

Effectivement, dans les milieux officiels, on déclare dès à présent que le gouvernement américain prépare une information sur les violations allemandes du droit dans la politique sous-marine. Cette information constituera les bases d'une accusation contre l'Allemagne qui sera communiquée au Congrès et envoyée à l'Allemagne comme le dernier mot des Etats-Unis, sans permettre de discussion diplomatique, entre le gouvernement des Etats-Unis et le gouvernement allemand.

### Le Coup de Grâce

New-York, 14 avril. — La nouvelle que les alliés possèdent les preuves de l'identité du sous-marin qui torpilla le « Sussex » a causé une grande sensation. C'est le coup de grâce donné à l'échafaudage des fausses déclarations de la diplomatie allemande.

Déjà le département d'Etat pense à utiliser cette preuve accablante pour confondre l'Allemagne dans la mise en demeure que les Etats-Unis ont l'intention de lui adresser.

L'opinion attend du président Wilson la réalisation de cette intention avec fermeté, car pour elle cette réalisation est la seule ressource pour le président des Etats-Unis de conserver l'honneur à son pays.

Parique financiers à New-York. — New-York, 14 avril. — Les valeurs de bourse ont subi une baisse générale en raison du bruit que le comte Bernstorff recevra ses passeports d'ici à une quinzaine de jours. La rumeur avait pris naissance dans les bureaux d'un agent de change ayant des attaches à Washington.

# SIR E. GREY

## ruine une Manœuvre allemande et saisit 50 millions de valeurs

Londres, 14 avril. — Pour rétablir dans une certaine mesure leur crédit aux Etats-Unis et y combattre la baisse du mark, les Allemands avaient trouvé ce moyen, commode, de mettre à la poste en Hollande de grandes quantités de titres que transportaient en Amérique les paquebots hollandais. Mais les autorités britanniques eurent vent de cette manœuvre, et elles firent intercepter ces courriers et saisir les titres en question. Sir Ed. Grey vient d'annoncer que la valeur des titres saisis s'élève à environ 50 millions de francs.

### La Presse allemande et les Déclarations de M. Asquith

Genève, 14 avril. — La « Gazette de la Croix » compare le discours de M. Asquith à un combat d'arrière-garde. « M. Asquith, dit le journal, n'ose plus parler énergiquement de la destruction du militarisme allemand; il y a simplement fait une allusion vague. Il est contraire à toute réalité que l'Allemagne ait aspiré à l'hégémonie européenne. Si M. Asquith nie que l'Entente aspire à la destruction de la vie nationale allemande, mille preuves peuvent en être fournies par les extraits de la littérature de guerre en Angleterre; ce qui peut nous réjouir, c'est que le ministre anglais est obligé de ne plus être aussi radical dans ses intentions. »

La « Gazette de Francfort » déclare le discours obscur en ce qui concerne la Belgique; certaines paroles rappellent la déclaration du chancelier sur les bonnes relations entre les Etats après la guerre.

# L'ESPAGNE

## parle de Représailles

### La Situation semble très difficile

Madrid, 14 avril. — Dans les milieux informés, on considère la situation entre l'Espagne et l'Allemagne comme difficile. Le gouvernement espagnol, dit-on, doit exiger la liberté absolue de la mer; les armateurs la réclament énergiquement, autrement les navires resteront dans les ports. Or, la situation économique ne permet pas qu'il en soit ainsi. L'Allemagne devra donc donner à l'Espagne des garanties formelles, sinon des représailles seront exercées sur les navires allemands qui se trouvent dans les ports espagnols.

### Les Notabilités espagnoles de France protestent contre la Piraterie boche

Paris, 14 avril. — Les notabilités espagnoles résidant en France, artistes et écrivains, groupés sans distinction d'opinion politique, viennent de se constituer en comité. Leur première démarche a été, dès qu'on a eu confirmation à Paris de la mort de Granados et des autres Espagnols voyageant à bord du « Sussex », du « Vigo » et du « Santanderino », et de la destruction de ces trois bateaux, d'envoyer en protestation contre ces attentats un télégramme au président du conseil, en réclamant même des représailles.



# DÉPECHES DE LA NUIT

Un Document curieux

## L'Etat-Major allemand dépeint la Situation militaire

TOUT VA BIEN! TOUT VA BIEN!

Paris, 14 avril. — Sous ce titre : « Le printemps de guerre allemand », le grand état-major allemand vient de communiquer à la presse un récit « officiel » des événements militaires du mois dernier. Ce récit débute par des considérations générales sur l'intégrité du territoire national et ne parle que d'une façon sommaire de la bataille de Verdun. Il maintient, contre l'évidence, que le fort de Vaux a été pris par les troupes allemandes, en ajoutant qu'elles n'ont pu s'y maintenir.

Suit cet avertissement : « L'attaque dirigée du nord et du nord-est — c'est-à-dire, l'attaque par notre secteur du nord et par la Woivre — est pour ainsi dire arrêtée depuis le 10 mars.

« L'ennemi, en effet, reconnaissant la gravité de la situation, a amené des deux côtés de la Meuse des forces extraordinairement importantes (sic). »

La relève de nos troupes par des troupes anglaises en Artois est signalée en ces termes : « La conséquence la plus notable de la bataille de la Meuse est le retrait et le remplacement par les Anglais des troupes françaises entre Armentières et Arras et, plus tard, jusqu'à la Somme. »

Sur le front russe, on avoue le succès remporté par nos alliés au sud du lac de Narotch : « Nous avons reporté notre ligne sur une nouvelle position, que nous avons depuis lors conservée sans fléchir. »

Mais il n'est pas question de leur avance non moins importante à l'ouest de Jacobstadt. Enfin, l'état-major glisse en passant cette affirmation que « sur le front du Caucase, les Russes, qui avaient commencé par une marche victorieuse, ont pu être arrêtés. »

C'est une affirmation au moins hardie au moment où nos alliés se rapprochent de Trébizonde, menaçant Erzdjian, et détachent une colonne dans la direction de Diarbékir, envahissant ainsi toute l'Arménie orientale.

### DES EXHORTATIONS SIGNIFICATIVES

Le curieux document se termine par les exhortations suivantes :

« Il ne reste à nos adversaires qu'une seule espérance : la guerre de la faim, l'expédition la plus misérable et la plus inhumaine. La Conférence de Paris prouve que nos ennemis ont la généreuse intention de resserrer encore davantage le blocus, de nous priver plus radicalement encore de toute importation. Ce plan diabolique échouera à son tour contre l'inébranlable volonté de la nation allemande.

« Nous perfectionnerons de jour en jour nos méthodes de gestion et de répartition alimentaires. Le printemps qui commence et l'été feront jaillir d'abondants trésors du sol de la patrie, par les soins diligents de ceux qui sont demeurés au foyer. Notre peuple soutiendra de toute son abnégation, par l'acceptation joyeuse des petites privations, la lutte que mènent nos frères sur les champs de bataille; à son tour, notre armée réduira de bon cœur ses prétentions pour donner au pays l'exemple éclatant d'un sacrifice gaiement consenti. »

Ainsi, le soldat est invité à serrer de quelques crans sa ceinture, et cela malgré les abondants « trésors » dont regorge le sol national.

A ce tableau peu enchanteur, nous n'ajouterons aucun commentaire, sinon que la situation n'a pas changé depuis lors. L'ennemi a prononcé, le 9 avril, une grande offensive sur la rive gauche de la Meuse. Le front d'attaque était de 20 kilomètres. Le gain a été de 500 mètres dans notre tranchée de première ligne devant la cote 295 du Mort-Homme, et les jours suivants, l'offensive s'est morcelée.

## Sur le Front russe

### UNE GRANDE ESCADRE DANS LA MER NOIRE

Bale, 14 avril. — Les Russes préparent dans tous leurs ports de la mer Noire, surtout à Sébastopol, une très grande escadre de navires de guerre. Un assez grand nombre de matelots de la mer Baltique y seraient arrivés ainsi qu'une partie des ouvriers des arsenaux de marine du Nord.

### UNE COMMANDE DE 250 SOUS-MARINS

Washington, 14 avril. — Le gouvernement russe vient de passer aux Etats-Unis une commande de 250 sous-marins, qui seront construits par l'Electric Boat Company.

## La Révolution chinoise

UN COMBAT A CANTON

Hongkong, 13 avril. — Un combat a eu lieu hier soir à Canton. Les troupes se sont opposées au débarquement des révolutionnaires, dont 30 ont été mis hors de combat.

La Guerre en Orient

## LES RUSSES sont Maîtres de la Perse

On se débarrasse des Allemands

Pétrograd, 14 avril. — La ville de Chiraz, qui était le seul centre encore placé sous l'influence allemande, a fait sa soumission. La gendarmerie et la population, encouragées par la présence des Russes à Ispahan, ont renversé le gouvernement révolutionnaire et emprisonné ses chefs, dont l'un était Allemand et l'autre Suédois.

### SITUATION DIPLOMATIQUE DELICATE ENTRE LA GRECE ET LES ALLIES

Athènes, 14 avril. — La situation diplomatique en Grèce est redevenue délicate par suite de l'attitude peu complaisante du gouvernement grec concernant les mesures telles que l'occupation temporaire et les facilités à accorder sur les voies ferrées.

### L'AFFAIRE DES SACS

Athènes, 14 avril. — L'affaire des 30,000 sacs a été soulevée ce soir au Parlement. Le premier ministre a déclaré que tout ce qui a été publié à ce sujet de compromettant pour les membres du cabinet est sans fondement.

Il a ajouté qu'il ferait le récit de toute cette histoire demain ou samedi.

### LES CONSULS ALLIES ACCLAMES A PATRAS

Patras, 14 avril. — Le consul de France et son collègue anglais ont été l'objet de manifestations très sympathiques de la part de la population grecque de Patras à l'occasion de la fête nationale grecque.

### DES COMITADJIS ATTAQUENT UN POSTE GREC

Athènes, 14 avril. — Une bande de comitadjis et soldats bulgares a passé clandestinement la frontière et a été attaquée par les soldats du poste grec. Les Bulgares prirent la fuite, abandonnant le chef de bande, Izof, tué; le comitadjî Jovan, gravement blessé, et quatre autres légèrement blessés qui ont été faits prisonniers. Du côté grec, il n'y a eu aucune perte.

### UNE ESCADRILLE D'AVIONS BOMBARDE PODGORITZA

Athènes, 14 avril. — On mande de Salonique que 22 avions français ont volé hier au-dessus des positions de Podgoritza, dans la région de Guevgueli, et ont lancé une centaine de bombes qui ont causé des dégâts importants. Ils sont rentrés indemnes.

### CONCENTRATION ET PREPARATIFS BULGARES

Salonique, 14 avril. — Les Bulgares font depuis Petrich jusqu'à l'embouchure de la Mesta de fréquents préparatifs militaires. De nouvelles routes carrossables sont construites, et les ponts en bois sur le fleuve sont entièrement réparés et renforcés. Aux environs de Nevrocop sont concentrées deux divisions bulgares; des régiments isolés se trouvent dans les villages de Mahonia, Nevrocop et Melnik. Ces troupes appartiennent à l'armée de couverture. Un régiment d'artillerie est concentré aux environs de Melnik.

Aux environs de Cloumoudjina, se trouve concentrée la 10e division bulgare; cinq régiments entre Dedegatch et Xanthi, et un régiment d'artillerie de montagne à Yennidje.

Dans l'aérodrome installé par les Allemands à Xanthi, il y a quinze avions allemands et quatre dans celui de Cloumoudjina. La 10e division bulgare, dont l'état-major siège dans cette dernière ville, est commandée par trente-cinq officiers supérieurs allemands.

### L'ORDRE REGNE EN BULGARIE I

Pétrograd, 14 avril. — Une personne bien renseignée ayant quitté tout récemment Sofia, communique quelques détails intéressants au sujet de la situation en Bulgarie. Cette personne déclare que les bruits suivant lesquels la Bulgarie serait menacée d'une révolution ne méritent aucun crédit. Dans l'armée bulgare règne une discipline très sévère, excluant toute éventualité de soulèvement. Un régime de fer analogue contraind la population à la plus extrême réserve politique. Les prisons regorgent et des sentences de mort sont prononcées quotidiennement. Les gens expriment leurs sympathies pour la cause des alliés sans immédiatement poursuivre.

### LE PREMIER MINISTRE ROUMAIN DEMANDE LA CONFIANCE

Bucarest, 11 avril (retardée dans la transmission). — M. Brătianu, président du conseil, a convoqué la majorité parlementaire et a prié les députés gouvernementaux de voter tout ce qui est à voter dans les séances de nuit, la session parlementaire devant être close jeudi prochain.

M. Brătianu a déclaré : « Grâce à la confiance qui m'a été accordée actuellement et pour l'avenir, j'ai pu trouver l'autorité nécessaire à l'intérieur et à l'extérieur. Ayez confiance en moi aujourd'hui comme hier, car indépendamment de votre confiance habituelle, j'ai acquis une heureuse expérience depuis le début de la guerre européenne. » J'ai espoir de réussir, et notre victoire sera la victoire capitale du parti libéral et du pays. »

Devant Verdun

## L'ENNEMI cherche son souffle

L'ACTION SE RALENTIT COMME EN FEVRIER ET EN MARS

Paris, 14 avril. — C'est la troisième journée de répit que s'accordent les Allemands depuis la reprise de leur offensive générale contre Verdun, tentée vainement au début de la semaine. Les dernières vingt-quatre heures se sont encore passées sans incidents, à part une petite attaque qui a complètement avorté contre nos positions au sud de Douaumont.

L'action se ralentit donc exactement comme en février et en mars. Après des assauts réitérés et acharnés, l'infanterie allemande reste pendant plusieurs jours dans ses tranchées, se préparant à un nouvel effort, tandis que l'artillerie lourde adverse continue à labourer méthodiquement les positions d'assaut sur les deux rive de la Meuse, en les submergeant en quelque sorte sous le déluge de ses obus de gros calibres.

Nos batteries s'emploient d'ailleurs à leur répondre efficacement, comme doit le reconnaître aujourd'hui le communiqué allemand lui-même, et de plus en plus, elles prennent une part active dans ce duel.

Cette bataille, parvenue aujourd'hui à son 53e jour sans que l'ennemi ait pu enlamer nos lignes principales de défense, prend nettement le caractère d'une bataille d'usure. Seulement, il n'est pas douteux que l'assaillant s'y use plus que le défenseur. Attendons sans impatience l'heure de la riposte.

### Les Allemands s'efforcent d'équivoquer sur le Chiffre de leurs Pertes

Paris, 14 avril. — La presse allemande insiste de nouveau sur les difficultés énormes de la nature des lieux et l'habile courage des Français opposent à l'avance allemande devant Verdun. La propagande allemande n'a qu'un souci : celui de déclarer que les pertes de l'armée du kronprinz, pour importantes qu'elles soient, sont inférieures aux pertes françaises. L'Agence Wolff transmet de son côté une dépêche officieuse qui entreprend de réfuter les chiffres publiés récemment dans les pays neutres et dans la presse française sur les pertes allemandes.

Les prétendues rectifications portent à faux. Ainsi, l'Agence Wolff écrit fièrement : « Notre 18e corps aurait perdu 17,000 hommes dans l'assaut contre le village et le fort de Vaux; or, ce corps n'a pas pris part aux combats de Vaux. En réalité, il n'a jamais été dit que le 18e corps avait été engagé devant Vaux. On a simplement estimé à 17,000 hommes les pertes du 18e corps, et à ce chiffre l'Agence Wolff n'oppose pas de démenti. »

L'Agence officieuse, tout en déclarant « fantaisiste » l'estimation à 200,000 du chiffre de pertes allemandes, convient implicitement qu'elles furent considérables. « Les Français, écrit-elle, évaluent les pertes allemandes à 200,000 hommes. Fort heureusement, nos pertes ne sont nullement en proportion avec l'importance des gains acquis. En outre, parmi les pertes il faut compter un énorme pourcentage de soldats légèrement blessés. Le nombre des prisonniers fait par les Français est insignifiant, car, seuls, quelques soldats trop audacieux se sont aventurés trop loin. »

C'est ainsi que le gouvernement allemand espère combattre l'angoisse qui étreint l'Allemagne à la vue des nombreux trains de blessés venant de Verdun.

## NOTES OFFICIELLES

### Les Nouveaux Membres de la Commission de l'Armée

Paris, 14 avril. — Les différents groupes de la Chambre ont désigné respectivement les nouveaux membres qui doivent siéger à la commission de l'armée, augmentée par une décision de la Chambre.

Groupe radical socialiste : MM. Noulens, René Besnard, René Renoult et Dubief.

Groupe socialiste unifié : MM. Laval et Barabant.

Groupe de la gauche radicale : MM. Benazet et Albert Favre.

Républicains de gauche : MM. Bouillon et Lafont.

Gauche démocratique : M. Galli.

Républicains socialistes : M. Maurice Viollette.

Groupe des non inscrits : M. l'amiral Bienaimé.

Groupe des droites : M. le lieutenant-colonel de Halgouet.

Groupe de la Fédération républicaine : M. Paul Beauregard.

L'action libérale désignera ultérieurement, en même temps que son candidat, le successeur du colonel Driant.

L'Union républicaine radicale et socialiste avait déjà désigné M. Millerand.

La Guerre de Pirates

## M. WILSON décide... de se réserver

Il harangue ses Compatriotes

Washington, 14 avril. — Dans son discours au banquet des démocrates, le président Wilson a fait allusion à la guerre européenne et à la question mexicaine, mais sans préciser de quelle façon il entend résoudre les deux problèmes en ce qui touche les Etats-Unis.

### Un Appel du Président Wilson

Washington, 14 avril. — Le président Wilson, parlant à un banquet qui réunissait des démocrates venus de tous les Etats de l'Union, a dit qu'il désirait ardemment que les Etats-Unis ne fussent pas entraînés dans une querelle qu'ils n'ont pas choisie; mais il a demandé en même temps si le peuple était prêt à entrer dans la querelle pour autant que les intérêts de l'humanité et s'il aurait le courage de se retirer du moment que les intérêts de l'humanité seraient préservés. (Applaudissements. Cris : Oui !)

### Les Etats-Unis prennent-ils enfin une Décision ?

New-York, 14 avril. — Le conseil des ministres des Etats-Unis aurait décidé l'envoi à l'Allemagne d'une nouvelle Note, sorte d'ultimatum, qui exigerait la cessation immédiate des attaques contre les vaisseaux neutres armés ou non armés et déclarerait que toute récidive entraînerait « ipso facto » la rupture des relations diplomatiques.

### L'Allemagne recevra les preuves de ses traîtrises

New-York, 14 avril. — On mande de Washington que le président Wilson et le cabinet sont d'accord pour envoyer dans les quarante-huit heures à Berlin les preuves documentaires des torpillages illicites commis par les sous-marins allemands.

Ces documents seront accompagnés d'une demande formelle et catégorique des preuves de la bonne foi de l'Allemagne et de l'observation de ses garanties.

### Vapeurs torpillés

Londres, 14 avril. — Le Lloyd annonce que le vapeur anglais « Robert Adamson », de 3,000 tonnes, a été torpillé et coulé. L'équipage a été sauvé.

Rennes, 14 avril. — La goélette « Bincaise », de 120 tonnes, appartenant à M. Clénée, armateur à Saint-Pierre-de-Plesguen, a été torpillée par un sous-marin allemand. L'équipage de vingt-deux hommes a été débarqué à Falmouth.

### 352 Femmes et 145 Enfants noyés

Londres, 14 avril. — La liste exacte des femmes et enfants qui furent victimes des sous-marins allemands vient d'être établie par l'amirauté anglaise. Sans compter les pertes du vapeur « Persia » non plus que celles du « Sussex », le chiffre total déjà connu atteint 352 femmes et 145 enfants.

### La Réglementation du Blocus

Paris, 14 avril. — Un projet de décret signé de MM. Briand, Roques, Lacaze, Doumergue vient d'être soumis à la signature du président de la République. Le gouvernement y fait valoir notamment les considérations suivantes :

Le décret du 6 novembre 1914 a prescrit avec diverses additions et modifications l'application pendant la présente guerre des règles de droit international maritime formulées par la déclaration signée à Londres le 26 février 1916.

Après entente avec nos alliés, il a paru nécessaire de faire mieux préciser que les marchandises constituant, par leur nature, soit de la contrebande absolue, soit de la contrebande conditionnelle, sont sujettes à capture par le seul fait de leur destination hostile, directe ou indirecte, manifeste ou cachée.

L'autre part, l'expérience a prouvé qu'en matière de blocus, la règle formulée dans l'article 18 de la Déclaration de Londres et mettant à l'abri de la saisie les navires transportant vers un port non bloqué des chargements à destination d'un port bloqué, aboutissait à autoriser les trafics directs des ports bloqués, et à rendre ainsi le blocus pratiquement sans effet. L'application de cet article ne se justifie donc pas.

## En Angleterre

### L'Appel des Hommes de 18 Ans fournira 300,000 Combattants

Londres, 14 avril. — Il se confirmait hier dans les couloirs du Parlement que le gouvernement aurait décidé d'appeler sous les drapeaux les hommes de dix-huit ans. Cette mesure aura pour effet d'enlever au travail des usines 300,000 hommes pour accroître d'autant l'effectif des troupes combattantes. Les hommes ainsi mobilisés seront remplacés par des ouvriers âgés ou des femmes, de façon que la production des munitions ne soit pas abaissée.

Communiqués fantaisistes

## L'Etat-Major autrichien publie Mensonges sur Mensonges

LES ITALIENS LES RÉFUTENT

Rome, 14 avril. — De source officielle, la note suivante est communiquée à la presse :

« Le bulletin autrichien du 8 avril renferme, comme d'habitude, des réticences et des falsifications. Il raconte que les troupes austro-hongroises ont pris dans la matinée du 8 une de nos positions au sud de Vodel; mais il oublie d'annoncer que, peu d'heures après, les nôtres reconquirent entièrement la position, faisant 131 prisonniers, parmi lesquels 5 officiers, capturant une mitrailleuse, plus quelques fusils et outils de guerre. »

« Dans la position reprise, nous trouvâmes une centaine de cadavres ennemis, parmi lesquels celui d'un capitaine. »

« Le même bulletin, en annonçant l'évacuation de notre légère avancée au Rauchkopf (que nous avions déjà relâchée dans notre bulletin du 8 avril), veut faire croire que les Autrichiens nous firent 150 prisonniers. De fait, nous n'avons relevé comme manquants dans nos rangs que 24 hommes qui, peut-être, furent faits prisonniers. Mais l'ennemi a l'habitude d'altérer la nature des pertes en confondant à sa fantaisie les chiffres des morts, des blessés et des prisonniers. Naturellement, le bulletin autrichien ne dit pas les causes de l'évacuation de notre position du Rauchkopf et il passa sous silence le fait que, pour obtenir un résultat aussi modeste, il eut recours à un furieux bombardement par des pièces de 240, 150 et 105 et d'autres calibres. »

« Les nôtres se maintiennent vaillamment dans la position pendant de longues heures, malgré les pertes que leur faisait subir le tir des canons ennemis, et ce fut pour ne pas exposer nos troupes à d'autres pertes inutiles que la ligne la plus avancée fut évacuée en ordre parfait. »

« Encore plus patente est la falsification du même bulletin au sujet de l'incursion malheureuse d'aéros autrichiens à l'aube du 7 avril sur la plaine du Bas-Frioul. Le bulletin prétend que les gares de Casarsa et San Giorgio-di-Nogaro ont été atteintes avec des résultats visibles; or, la dernière gare ne fut même pas touchée, et dans la première, un chantier seulement fut atteint avec des dommages insignifiants. Nos canons antiaériens empêchèrent, en effet, les avions ennemis d'approcher de trop près. »

« Le même bulletin emploie une expression étrange et même ridicule pour annoncer la perte de deux avions autrichiens abattus lors de leur incursion par nos escadrilles de chasse. Le bulletin passe sous silence le nombre des appareils perdus; il se borne à dire que trois avions autrichiens ne sont pas rentrés; or, les avions autrichiens abattus étaient au nombre de deux, et nous capturâmes quatre aviateurs, dont un gravement blessé. »

« Enfin, le même bulletin, pour expliquer le résultat désastreux du raid aérien du 7 avril, dit que les aviateurs autrichiens volaient très bas; or, les deux avions ennemis furent atteints à une grande hauteur par nos avions, et les mitrailleurs les forcèrent à atterrir. »

« Mais les bulletins ennemis sont bien obligés de mentir, afin d'essayer d'expliquer les désastres de leur arme aérienne qui, du 27 mars au 7 avril, perdit 12 appareils. »

## LE PROCÈS des Réformes frauduleuses

LES TÉMOINS

Paris, 14 avril. — Plusieurs médecins, dont quelques-uns exercent dans le département de l'Aisne, viennent faire l'éloge de l'honorabilité professionnelle du docteur de Saint-Maurice. Quelques-uns des malades qu'il a soignés expriment le témoignage de leur reconnaissance.

Le tribunal invite notamment M. Maucouvier, commissaire de police, qui fut chargé par le gouverneur de Paris de faire une enquête sur Garfunkel.

Il dépose que Garfunkel, réformé rapidement, ainsi que ses principaux parents, propagait des propos alarmistes et s'occupait du trafic des décorations. Il fait ensuite une déposition assez accablante sur les agissements d'un autre prévenu, Ruoff, agent de Garfunkel, pour les réformes frauduleuses, qui n'a pas demandé moins de 40,000 fr. à Mme Fedella, légalement prévenue, pour faire reformer son mari. Celui-ci n'étant pas venu en permission, l'affaire n'eut pas de suite.

Puis, la dactylographe de Garfunkel certifie avoir été témoin d'une réforme frauduleusement obtenue. Elle a vu Garfunkel toucher 10,000 fr. d'un client dont elle donne le nom pour lui avoir fait obtenir la Légion d'honneur.

A cinq heures commence la série des témoins à décharge, au dire desquels tous les prévenus en faveur desquels ils sont venus apporter leur témoignage sont aussi blancs que neige.

L'audience est renvoyée à demain.



# A LA CHAMBRE

## La Rééducation professionnelle des Blessés et des Mutilés de la Guerre

Paris, 14 avril. — La Chambre discute, au début de la séance, une proposition tendant à l'obligation de la rééducation professionnelle des blessés et des mutilés de la guerre — une des questions les plus graves de l'heure présente.

L'auteur de la proposition, **M. Pierre Ramel** (Pyrénées-Orientales), rend hommage aux initiatives privées qui ont créé différents établissements, tels que celui de Verdon pour l'armée belge et ceux institués dans différentes villes, comme à Bordeaux. Mais cela est loin de suffire pour le peuple des mutilés, et l'accès des établissements et hôpitaux est parfois difficile. C'est pourquoi, avant qu'il soit rentré chez lui, il y a lieu de donner obligatoirement au mutilé une rééducation professionnelle et de décider également que le chiffre de la pension ou de la gratification ne peut être réduit du fait de la rééducation professionnelle. (Applaudissements.)

**M. Frédéric Brunet** (Seine), rapporteur, dit que la commission d'assurance et de prévoyance a voulu surtout faire passer dans la pratique le principe du droit à la rééducation posée par M. Ramel en faveur des mutilés. Il expose les grandes lignes du projet, et, de même que **M. Buffandeau** (Oise), parlant au nom de la commission du budget, il invite la Chambre à le voter à l'unanimité.

Voici les principaux articles qui sont successivement adoptés, après que **M. Métin**, ministre du travail, ait expliqué que ce projet accorderait tout ce qui a été fait jusqu'ici en faveur des mutilés.

L'article premier dispose que « tout blessé ayant subi une diminution fonctionnelle qui ne lui permet plus, sans réapprentissage, d'exercer sa profession ou une autre profession, peut demander son inscription à un centre de rééducation professionnelle. La demande est adressée par le blessé, soit directement au centre de rééducation dans la circonscription duquel il a son domicile, soit à l'Office national des mutilés et réformés, qui dirige le centre voisin de son domicile. »

D'après l'article 2, après examen de ses aptitudes, le centre de rééducation pourvoit, dans la mesure des moyens dont il dispose, au placement du mutilé en apprentissage, soit dans une école spéciale, soit dans une entreprise publique ou privée, et, s'il y a lieu, assure son logement et sa subsistance suivant les moyens locaux, pendant la durée de l'apprentissage.

Selon l'article 3, « en aucun cas le chiffre de la pension ou de la gratification renouvelable ne peut être réduit du fait de la rééducation professionnelle. »

L'article 4 prévoit aux dépenses de l'application de cette loi.

D'après l'article 5, « pendant la période de rééducation, tant que le mutilé n'est pas pensionné, sa famille continue à toucher l'allocation militaire. »

Les articles 6 et 7 organisent la commission spéciale de l'office national et les comités départementaux.

L'ensemble de la loi est voté à mains levées.

## La Question des Loyers

On reprend la discussion de la question des loyers.

### Ajournement des Articles 16 et 25

**M. Cruppi**, président de la commission de législation, annonce que ce matin il a réuni cette commission, qui s'est mise en présence des résultats atteints et a recherché la meilleure méthode pour aboutir au plus vite dans l'intérêt général.

Beaucoup d'entre nous, dit-il, ont pensé que les articles 16 et 25 formaient un tout, et qu'il fallait lier leur discussion. La commission vient vous demander de suspendre la discussion de ces articles, afin qu'elle cherche une solution de la question financière, il faut arriver à une solution acceptable pour tous dans un mouvement de volonté, d'entente commune pour résoudre les grandes difficultés qui se dressent devant nous. Je demande à la Chambre d'aborder la discussion de l'article 17. (Applaudissements.)

### Pas de Saieses contre les Mobilisés

On adopte l'article 17, en vertu duquel « toutes instances contre les mobilisés, toutes procédures d'exécution ou de saisies conservatoires sont et demeurent interdites à leur égard pendant la durée des hostilités. En conséquence, ceux-ci ne pourront être appelés devant la commission arbitrale qu'à l'expiration du délai de six mois, à compter du jour où ils auront cessé d'être présents sous les drapeaux. »

Un amendement de **M. Turmel**, obligeant les propriétaires à avertir les autres locataires des poursuites engagées contre eux par une lettre recommandée, envoyée quinze jours à l'avance, est adopté.

L'article 18 est adopté. Il applique les dispositions de l'article 17 aux veuves et familles des militaires morts sous les drapeaux, aux femmes des prisonniers de guerre, même non mobilisés, aux Sociétés en nom collectif, dont tous les associés, et les Sociétés en commandite dont tous les gérants sont présents sous les drapeaux.

Sur une question de **M. Desplas**, **M. Ignace**, rapporteur, ajoute que ces dispositions s'appliquent aussi aux familles des disparus.

**M. Levasseur** demande quel sort sera réservé aux compagnes des soldats décédés.

**M. Viviani**, garde des sceaux : Juridiquement, elles n'existent pas. Il n'y a pas de lien droit entre elles et le défunt. Il faut un texte spécial pour en créer un.

L'article 19 dit : « L'exercice du privilège ou des droits et actions du bailleur peut être limité à une partie déterminée et suffisante du mobilier garnissant les lieux loués et servant de gage spécial à sa créance. Le bailleur peut, si le locataire quitte les lieux loués avant le complet paiement des loyers encore dus et sans fournir une caution suffisante, réaliser le gage affecté à sa créance. »

**M. Jobert** (Yonne) demande qu'on ne puisse faire vendre les meubles d'un mobilisé.

**M. Ignace**, rapp. tour : Le moratorium s'y oppose. Lorsque, malgré le moratorium, une jurisprudence a permis d'exécuter, non

des saisies-exécution, mais des saisies-garagées, à l'encontre des mobilisés, un décret l'a interdit et l'article 176 le défend formellement. (Très bien.)

**M. Puech** demande si une femme de mobilisé peut déménager en l'absence de son mari.

**M. Ignace** : Oui, mais le propriétaire pourra, dans un autre local, exercer son droit, le privilège suivant la créance.

**M. Levasseur** propose de suspendre pendant la guerre l'exercice du droit de gage du bailleur sur les meubles du locataire, en ne laissant au propriétaire que l'usage de la procédure ordinaire, commune à tous les créanciers.

**M. Ignace**, rapporteur : M. Levasseur, en croyant venir au secours du locataire, commet un erreur. Il aura aggravé la situation du propriétaire au profit des autres créanciers sans profiter au locataire. En supprimant le droit du bailleur sur les meubles pour les loyers échus pendant la guerre, il enlève toute sanction à la loi.

**M. Viviani**, ministre de la justice : Tous les locataires, quelle que soit leur fortune, échapperont aux poursuites du propriétaire, même si celui-ci est poursuivi.

L'amendement Levasseur est repoussé par 360 voix contre 114.

L'article 19 est adopté.

L'article 20 dispose qu'en tout état de cause, le locataire est autorisé à quitter les lieux loués avant le complet paiement des loyers encore dus, et à enlever les meubles, effets, mobiliers, ustensiles et objets nécessaires à son coucher, à son travail, au coucher et au travail des membres de sa famille habitant avec lui, ainsi que ceux composant la salle à manger et la cuisine, le tout sans fournir caution.

**MM. Puech et Deshayes** proposent d'ajouter à cet article les outils, portraits, décorations, diplômes, etc.

**M. Ignace** : Le texte de l'article plus général permet de mieux défendre le locataire, mais on ne peut rendre les marchandises saisissables. L'article 20 rend saisissables les objets nécessaires à la vie et permet de conserver un foyer. Les conséquences sociales en sont importantes.

L'amendement Puech et Deshayes est repoussé.

L'article 20 est adopté.

Voici le texte de l'article 21 : « La compensation des sommes versées à titre de loyer d'avance avec le montant des termes échus pendant la durée de la guerre sera ordonnée par la commission arbitrale. »

**M. Puech** demande qu'un nouveau loyer d'avance ne soit perçu que trois mois après la décision de la commission.

**M. Ignace** fait observer que l'article permet aux commissions d'arbitrage d'accorder des délais beaucoup plus longs, ce qui sera souvent indispensable pour les commerçants et industriels.

**M. Puech** retire alors son amendement.

La commission préfère à son propre texte celui rédigé par **M. Aldy** : « Les sommes versées à titre de loyer d'avance se compenseront de plein droit avec le produit des termes échus pendant la durée de la guerre. Ce nouveau texte est adopté. »

**M. Caffort** propose la suppression du paiement des loyers d'avance, les garanties du code civil étant suffisantes pour le bailleur.

**MM. Ignace, Cruppi, Viviani** font observer que cette disposition sera mieux à sa place ailleurs et proposent la disjonction.

La disjonction est prononcée par 267 voix contre 210.

L'article 22 (locations en garni) est réservé.

L'article 23 est ainsi conçu : « Le paiement des loyers ou des indemnités de résiliation effectués depuis le 1er août 1914 ne mettra pas obstacle à l'exercice des droits accordés par la présente loi et pourra donner lieu à répétition. »

**M. Sibille** propose de supprimer cet article contraire à notre législation, puisqu'il permet aux locataires d'obtenir du propriétaire le remboursement des termes de loyers payés pour une somme supérieure à celle fixée par les commissions arbitrales.

**M. Ignace**, rapporteur : Cet article n'est pas inséré dans la loi pour donner des espérances de répétition des loyers aux locataires qui n'auraient pas droit. Il s'agit de ne pas fermer la porte à toutes les revendications légitimes du locataire et de proclamer que la situation de tous les locataires doit être examinée par la commission dans un esprit d'égalité.

Il ne faut pas que le locataire qui a payé soit dans une situation inférieure à celle de celui qui n'a pas payé. Il faut que celui qui s'est imposé les sacrifices, endetté pour faire honneur à son engagement, puisse obtenir une compensation de la commission arbitrale en tenant compte de sa situation et de sa faculté de payer. (Applaudissements.)

L'adoption de l'amendement Sibille suspendrait aussitôt les paiements de tous les locataires qui verseraient davantage ceux qui n'ont pas payé et ouvrirait une ère de poursuites. (Applaudissements prolongés.)

**M. Puech** fait observer que si des locataires contraints et forcés ont payé plus qu'ils ne devaient, il est juste que le surplus de leur dette leur soit rendu.

**M. Viviani**, au nom du gouvernement, déclare qu'il ne peut pas accepter la répétition prévue par l'article 23. Il l'a déjà déclaré à la commission.

Cette disposition, dit-il, porte atteinte au principe de l'irrévocabilité de la chose jugée. Le locataire qui a payé volontairement obtiendra des délais et une réduction du prix devant la commission arbitrale. Vous pouvez repousser l'article 23 sans créer à Paris des difficultés sociales. (Applaudissements sur quelques bancs au centre.)

**M. Levasseur** rappelle que des milliers de locataires, à Paris, n'ont payé que sous le coup de manœuvres odieuses de propriétaires, qui ont usé de chantage envers les femmes de mobilisés et abusé de leur faiblesse pour leur arracher en acomptes les quelques sous de leur allocation. (Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.)

**M. Ignace** : La commission demande le vote de son texte destiné à maintenir l'égalité entre les locataires et à laisser toute liberté aux commissions d'arbitrage.

La suppression de l'article 23 est adoptée par 325 voix contre 175.

**M. Levasseur** : C'est une honte ! C'est un vote contre Paris !

**Voix à l'extrême gauche** : C'est un scandale !

La suite de la discussion est renvoyée à lundi, deux heures.

La séance est levée à sept heures trente.

# AU SÉNAT

## La Taxation des Denrées

Les œufs

Paris, 14 avril. — Le Sénat poursuivant la discussion sur la taxation des denrées en est arrivé à la taxation des œufs.

**M. Lemarie** combat cette taxation.

Il est impossible, dit-il, de taxer les œufs d'une manière sérieuse, car ils sont de qualités très différentes. Il faudrait donc taxer spécialement chaque qualité. Mais comment reconnaître qu'un œuf est de telle ou telle qualité ? Il faudra arriver à la régulation chez le producteur. C'est-à-dire que l'opération est impossible. On veut atteindre les intermédiaires. Mais sans eux, les villes ne seront pas approvisionnées. Quant aux exploitants, les lois actuelles suffisent pour les frapper. Les œufs ont augmenté depuis la guerre à raison de la consommation, notamment dans les hôpitaux militaires.

**M. Malvy**, ministre de l'intérieur : Les œufs ont subi des fluctuations de cours considérables, dans de courts espaces de temps ; cela prouve qu'à un moment donné, les prix avaient été exagérés par les intermédiaires. En pareil cas, la taxation jouera utilement.

**M. Lemarie** : Et comment se fera la régulation ?

**Le ministre** : Il n'y aura pas de régulation chez le fermier producteur, mais il pourra en avoir chez les gens qui accumulent des stocks.

La taxation des œufs est repoussée par 131 voix contre 114.

La Margarine

Le président met en discussion la taxation de la margarine.

Après un échange d'observations entre **M. Fabien Gebron** et le président de la commission, la taxation de la margarine est adoptée par 119 voix contre 100.

Les Graisses alimentaires

La taxation des graisses alimentaires, comprenant les graisses animales et végétales, est adoptée.

Les Huiles comestibles

La taxation des huiles comestibles est mise en discussion.

**M. Louis Martin** s'oppose à cette taxation.

**Le ministre de l'intérieur** : Il y a des bénéfices exagérés de la part de certains producteurs d'huiles comestibles.

**M. Maurice Faure** : Pas de la part des producteurs d'huile d'olive.

La taxation des huiles comestibles est adoptée par 135 voix contre 99.

Les Légumes frais

La discussion sur ce point est très vive.

**Le président de la commission** explique que celle-ci a supprimé de sa rédaction les mots « choux, poireaux, carottes et les oignons ». Il est entendu que la taxation ne devra s'appliquer qu'aux légumes frais de première nécessité et de consommation courante.

**Une voix à droite** : Mais lesquels seront considérés comme tels ?

**M. Brager de la Ville-Moyan** : Comment distinguera-t-on entre les légumes de luxe et ceux de consommation courante ?

**M. Almond** : Les prix excessifs atteints par certains légumes frais, le poireau et le chou, sont dus à l'action de l'intendance. La production du poireau et du chou exige une main-d'œuvre considérable. Or, celle-ci est très chère ; de là une réduction de la production et une augmentation du prix de revient.

**M. Debière** : Ce n'est pas une raison pour repousser la taxe.

**Le ministre de l'intérieur** : Le Sénat a admis le principe de la taxation des denrées de première nécessité qui ont subi une hausse excessive. Parmi ces denrées, il n'est pas douteux que doivent être compris certains légumes frais, tels que les choux, les navets, les carottes.

Nous voulons respecter le bénéfice légitime des producteurs, mais encore une fois nous voulons atteindre les bénéfices exagérés des intermédiaires. Les préfets tiendront compte de cette double considération quand ils fixeront la taxe.

**M. Guvini** : Si on veut réellement atteindre l'intermédiaire, ce qu'il faut frapper, c'est la différence entre le prix du producteur et le prix de vente aux consommateurs.

La taxation des légumes frais est finalement repoussée par 140 voix contre 112.

Légumes secs

Aussitôt après, on vote sur la taxation des légumes secs. Elle est adoptée par 157 voix contre 65.

Les Vins, Cidres et Bières

Le débat prend encore plus d'animation avec les vins, cidres et bières. La commission déclare qu'elle renonce à la taxation, étant donné qu'un article additionnel permettra la taxation de toutes les denrées consommées par les armées ; mais **M. Debière** annonce qu'il reprend le texte de la commission en ce qui concerne le vin ordinaire.

Le vin, dit l'orateur, n'est pas un besoin indispensable ; mais il est d'un usage courant, et on peut dire qu'il est nécessaire à nos soldats. Il est bon de taxer le vin ordinaire, dont le prix a monté de 24 fr. l'hectolitre à 80 fr.

**M. Chaatenot**, au nom de ses collègues de la Gironde, intervient alors avec vigueur :

Nos viticulteurs, dit-il, sont dans une situation difficile. Ils ont vendu la récolte de 1914 sans bénéfice, et la récolte de 1915 a été quasi nulle. Peut-on songer à taxer le vin ? Il faut d'abord distinguer le vin ordinaire du vin de qualité. (Très bien.) Oui, le vin est indispensable aux soldats, et les viticulteurs n'ont pas hésité à leur en envoyer généralement.

Il y a, d'autre part, la réquisition par le service de l'intendance qui s'est effectuée trop souvent de la manière la plus préjudiciable aux justes intérêts des viticulteurs. (Applaudissements.)

Nous regrettons la spéculation éhontée qui s'est produite dans les armées, mais l'article additionnel dont on parle y remédie. Cet article n'est d'ailleurs même pas nécessaire ; les commandants de corps d'armée peuvent prendre les dispositions utiles pour empêcher les spéculations illégitimes. (Vifs applaudissements.)

**M. Debière** : Ce que je veux attendre, c'est le bénéfice exagéré des spéculateurs. Je maintiens mon amendement.

**M. Tournon** : Il faut se prononcer non seulement sur le vin, mais sur les boissons hygiéniques. Je déclare que je voterai contre.

**M. Chaatenot** reprend la parole, et sur cet

te dernière intervention, l'amendement Debière est repoussé par 179 voix contre 71.

L'Alcool et le Bois

Ainsi qu'elle avait renoncé à taxer le vin, le cidre et la bière, la commission déclare qu'elle renonce à la taxation de l'alcool à brûler et du bois de chauffage. La question est donc écartée, personne n'intervenant en sens contraire.

Les Engrais commerciaux

**Le ministre de l'agriculture** fait valoir qu'il s'agit surtout là d'une arme défensive pour protéger l'agriculture.

La taxation des engrais est adoptée.

Centre les Mercantis

**M. Henry Chéron** présente ensuite un article additionnel ainsi conçu : « Dans la zone des opérations, les généraux commandant

les armées pourront dans les territoires soumis à leur commandement taxer toutes les denrées alimentaires destinées à la consommation des militaires, même si elles ne sont pas prévues au présent article. »

L'auteur de l'amendement expose avec clarté les bénéfices scandaleux que font certains intermédiaires sur nos soldats.

Comme zone des opérations, ajoute **M. Chéron**, nous comprenons la zone de l'avant et la zone des étapes. Si tout le monde est d'accord sur le principe, j'accepte le renvoi à la commission pour la rédaction définitive du texte. (Très bien.)

L'accord est unanime, en effet, et le renvoi est ordonné.

La séance s'ajourne ensuite à demain deux heures.

La séance est levée à six heures et demie.

## 621<sup>e</sup> JOUR DE GUERRE

# Communiqués officiels français

Du 14 Avril (15 h.)

**SUR LA RIVE GAUCHE DE LA MEUSE**, bombardement violent, au cours de la nuit, de nos premières lignes à l'ouest de la COTE 304.

**SUR LA RIVE DROITE**, les Allemands ont déclanché hier en fin de soirée, sur nos positions au SUD DE DOUAUMONT, une petite attaque qui a été complètement repoussée.

La nuit a été relativement calme, sauf un bombardement assez vif de la région sud d'HAUDREMONT.

**EN WOEVRE**, duel d'artillerie dans le secteur de MOULAINVILLE.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

Du 14 Avril (23 h.)

En ARGONNE, nos batteries ont été actives dans la région de Saint-Hubert, où des ouvrages allemands ont été endommagés, ainsi que sur les routes et chemements de l'ennemi dans la région Montfaucon-Malancourt.

**A L'OUEST DE LA MEUSE**, au cours de la journée, activité des deux artilleries dans la région du MORT-HOMME.

**A L'EST**, bombardement de nos deuxième lignes.

Quelques rafales d'artillerie en WOEVRE.

**A l'ouest de PONT-A-MOUSSON**, nous avons dispersé des convois sur la route d'Essey à Monsard.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

# Communiqué russe

## VICTOIRE EN ARMÉNIE

Pétrograd, 14 avril.

Front occidental

Dans la région de la tête de pont d'IKSKUL, duel d'artillerie.

Dans la soirée du 12 avril, les Allemands ont pris l'offensive dans le secteur entre les lacs SVENTEN et ILZEN, ils ont été repoussés.

Après une préparation d'artillerie, les Allemands ont repris l'offensive dans le même secteur, ils ont été de nouveau repoussés par notre feu et ont abandonné devant nos tranchées un grand nombre de morts et de blessés.

L'artillerie ennemie a manifesté une vive activité dans la région du lac MIADZIEL et plus au nord, ainsi que dans la région du lac NAROTCH et plus au nord du bourg de SMORGONE.

Près de la gare de SESLAVINO, une de nos batteries a abattu un aéro ennemi qui a atterri près du bourg de GLOÛBCKOIO.

En GALICIE, dans la région de TZI-BOUCHOVITZE, au sud-est de BOUTCHATCHE, nous avons repoussé une attaque ennemie.

Dans la région de l'embouchure de la STRYPA, nos éléments ont élevé la hauteur, dite le Tombeau-de-Popoff et des tranchées plus au sud.

Deux contre-attaques de nos adversaires pour reconquérir le secteur perdu ont été repoussées par nous avec de grosses pertes pour l'ennemi.

Selon les renseignements parvenus jusqu'ici, nous avons fait dans ce combat plus de 100 prisonniers, dont 5 officiers.

Sur le flanc gauche, près de Khotine, vers onze heures du matin, le 12 avril, un aéro ennemi venu de la direction de Boyane a été accueilli par nos aéro et a dû rebrousser chemin. Dans le même temps, un autre aéro ennemi a réussi à parvenir jusqu'à Ivants, sur le DNIES-TER, en face de KHOTINEY, et a lancé cinq bombes dont les éclats ont blessé une sentinelle nommée Anatole Postavneff. L'ayant appris, l'empereur, qui passait à ce moment une revue à six verstes au nord d'IVANTZ, a décoré le blessé de la croix de Saint-Georges de 4<sup>e</sup> classe.

Front du Caucase

A l'ouest d'Erzeroum, les combats continuent.

Les attaques des Turcs sur le centre de l'armée du Caucase, qui ont duré six jours, ont toutes été repoussées, et l'ennemi, ayant subi de grosses pertes, s'est replié partout en désordre, poursuivi énergiquement par nos troupes.

Le Havre, 14 avril.

Journée calme sur le front belge, sauf au sud de DIXMUDE, où se sont déroulés quelques actions d'artillerie.

Nos batteries ont fait sauter un dépôt allemand de projectiles.

# Communiqué anglais

Londres, 13 avril.

Mardi soir, PRES DE LA BOISSELLE, après un violent bombardement où ils ont employé des obus lacrymogènes, les Allemands ont exécuté une incursion dans les tranchées britanniques et nous ont fait quelques prisonniers, mais ils ont été chassés.

Hier soir, AU NORD-EST DE CARNOY, les Allemands ont prononcé trois attaques au cours desquelles ils ont atteint nos tranchées, mais ils n'ont été chassés, laissant des morts. Quelques hommes du détachement qui travaillait à la pose des fils barbelés sur notre front sont manquants.

Quelques bombardements aujourd'hui dans les parages de SOUCHEZ, GARENCY, entre LOOS et la redoute HOHENZOLLERN et autour de SAINT-ELOI ; nous avons riposté contre les positions ennemies.

Ce matin, à la REDOUTE HOHENZOLLERN, les Allemands ont fait éclater une petite mine sans causer de dégâts.

Aujourd'hui, dans le secteur HOHENZOLLERN et AUTOUR D'ARRAS, on signale l'activité de mortiers de tranchées.

En Mésopotamie

Le général Lake annonce que dans l'après-midi du 12 avril, nos troupes, sur la rive droite du Tigre, ont repoussé les lignes avancées de l'ennemi à une distance d'un mille et demi à trois milles.

Pour arriver à ce résultat, les troupes ont dû traverser des terrains inondés, en larges







Chronique du Département

Talence

ARRESTATION. — Le nommé Georges Fillof, sans domicile fixe, a été arrêté sous l'inculpation d'avoir volé, le 12 avril, la somme de neuf francs dans le tiroir d'une table de la remise de M. Baranque, cocher, rue Charles-Floquet.

LES ALLOCATIONS. — Le percepteur a payé, le 13 avril, 33.896 fr. 75 d'allocations à 742 familles de mobilisés.

FAVORI-CINEMA (barrière de Pessac). — Ce soir samedi, dimanche et matinée et soirée : le Destin du Mineur; A Travers l'Inde méridionale; Au 20<sup>e</sup> étage; Je me retire chez moi; le Bracieo de Platine des Mystères de New-York; Il fait bon vivre tranquille; Actualités de la Guerre.

Floirac

AVIS AUX VITICULTEURS. — Les demandes de main-d'œuvre militaire pour les sulfatages seront reçues à la mairie jusqu'au lundi matin 17 avril dernier.

CINEMA MODERNE. — Ce soir samedi, dimanche matinée et soirée au profit des œuvres de guerre.

Lutte gréco-romaine; Chine moderne; C'est la fête à Marie; Une Évasion en 1870; drame; le Pont fatal grand drame; Max est asthmatique; Actualités de la Guerre, Intermèdes.

Listrac

VÉTÉRANS. — Le trésorier tient à la disposition des pensionnés les mandats représentant le montant de leur pension.

Ils sont priés de vouloir bien les retirer. POUR LE SULFATAGE. — Les propriétaires de la commune qui ont besoin de personnel pour les façons de sulfatage et de soufrage sont priés de se faire inscrire à la mairie, aujourd'hui samedi 15 avril, de huit heures à midi.

Ambsès

MAIND-D'ŒUVRE POUR LES SULFATAGES. — Les propriétaires de vignobles sont invités à faire connaître, jusqu'à ce soir samedi, à la mairie ou aux membres du Comité communal d'action agricole: MM. de Villeneuve, Brande, Tessandier, Toulouze, Beaumont, Gandin et Démaud, le nombre minimum d'hommes qu'ils désirent être mis à leur disposition pour les sulfatages.

Ces renseignements sont demandés d'urgence par M. le Préfet de la Gironde.

Saint-Loubès

POUR LE SULFATAGE. — Les propriétaires qui désirent la main-d'œuvre militaire pour le sulfatage des vignes sont priés de vouloir bien en faire la déclaration à la mairie, dimanche 15 avril, dernier délai.

Yvrac

POUR LE SULFATAGE. — Les propriétaires désireux d'obtenir des militaires pour procéder au sulfatage des vignes sont invités à se faire inscrire à la mairie, jusqu'au dimanche soir 16 avril, dernier délai.

Portets

CINEMA DE L'AMBULANCE. — Numéros gagnants de la tombola des bons, série F : 32 33 66 60 70 158 201 232 284 340 426 474 502 509 531 616

Dimanche 16 avril, matinée à quatre heures, soirée à huit heures : Culture et récolte des pommes à Washington; un Mammifère acrobate; le Tahandou; instructif; Caza dressé sa Belle-Mère, comique; Bain de Mer à domicile, comique; le Petit Marchand de Statuettes, drame; la Femme à Papa, comique; Actualité de Guerre; Max et les Crêpes, comique.

On peut venir demander des cartes d'invitation à l'ambulance, ou écrire pour en recevoir par retour du courrier.

Cap Ferret

HORAIRE DU VAPEUR « COURRIER-DU-CAP » (du dimanche des Rameaux au dimanche de Quasimodo). — Service d'Arcaehon au phare du Cap-Ferret : Départs d'Arcaehon, 10 h., 12 h., 14 h., 15 h., 30 (jour de l'île); et 17 h., 30. Départs du phare : 6 h., 15, 10 h., 30, 12 h., 40, 14 h., 40 et 17 h., 30.

Service de la villa algérienne l'Herbe : Départs d'Arcaehon : 10 h., et 15 h., 30. Départs de la villa Algérienne : 6 h., 30, 10 h., 40 et 16 h., 15.

Bourg

POUR LE SULFATAGE. — Le Comité d'action agricole invite les propriétaires viticulteurs de la commune à assister, dimanche 16 avril, à seize heures, à la mairie, à une réunion au cours de laquelle ils devront indiquer le nombre des militaires qui leur seraient nécessaires pour les travaux de sulfatage.

Ces renseignements devant être télégraphiés le même jour, à midi, à M. le Préfet de la Gironde, il y a urgence à se rendre à l'invitation.

Libourne

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — La fille G..., pour vol de 900 fr. à sa patronne, Mme...

Arnaud, a été condamné à six mois de prison avec sursis.

LA FOIRE. — Malgré la pluie, quelques promeneurs étaient venus visiter notre foire, qui n'a pas été des plus fructueuses pour le commerce local.

Au marché aux chevaux et au champ de foire, qui étaient assez bien approvisionnés, les transactions ont été peu nombreuses en raison des prix élevés.

Cours pratiqués au foirail : bœufs de travail, 750 à 1.250 fr.; vaches, 300 à 840 fr.; vaches laitières, 280 à 700 fr.; génisses, 200 à 325 fr.; veaux nourrissons, 45 à 65 fr.; porcs jeunes, 35 à 50 fr.

Animaux de boucherie : Bœufs, 1 fr. 05 à 1 fr. 30; vaches, 1 fr. à 1 fr. 15; veaux, 1 fr. 15 à 1 fr. 35, le tout la livre.

MARCHE du 14 avril. — Poulets, 4 fr. à 7 fr.; pintades, 4 fr. 50 à 8 fr.; dindons, 10 à 15 fr.; pigeons, 1 fr. 50 à 2 fr., le tout la pièce.

Œufs, 1 fr. 20 la douzaine. Lard, 1 fr. 75; graisse, 1 fr. 60; jambon, 2 à 3 fr.

Angoules, 1 fr. à 1 fr. 30 le demi-kilo; merlus, 1 fr. à 2 fr. le demi-kilo; aloses, 4 fr. à 5 fr.; lamproles, 3 fr. à 4 fr.; gats, 0 fr. 60 à 0 fr. 80; gattes, 1 fr. 20 à 1 fr. 50, le tout la pièce.

Pessac-sur-Dordogne

AVIS. — Les propriétaires de la commune de Pessac-sur-Dordogne désirent faire leur déclaration pour les sulfatages sont priés de se rendre dimanche 16 avril, à quatre heures du soir, à la mairie.

Ludon

AVIS. — Le maire rappelle aux propriétaires qui désirent faire leur commande de sulfate de cuivre par l'intermédiaire du comité d'action agricole qu'ils doivent se faire inscrire à la mairie, avant le 20 avril.

La Réole

CINEMA PATHE. — Dimanche 16 avril, à vingt heures, et demi, salle du Casino : le Diamant noir; drame; le Roi d'Angleterre en France; Actualité: Max pratique tous les sports, etc.

Saint-Maixent

AVIS AUX CULTIVATEURS. — Les propriétaires qui désirent la main-d'œuvre militaire pour les sulfatages et autres travaux doivent en faire la demande à la mairie, le 16 avril, de neuf heures à douze heures.

AVIS. — Le maire rappelle aux propriétaires de bestiaux l'arrêté interdisant de faire paquer sur les chemins. Tout contrevenant se verra dresser procès-verbal par la gendarmerie ou le garde champêtre.

Langon

CINEMA. — Dimanche 16 avril, salle du café Commercial, matinée à trois heures, soirée de gala à huit heures trois quarts, avec les Coiffes hollandaises plein air; l'Œil de la Gaieté, scène comique; l'Indien magnanime, scène dramatique; les Prateries d'un Lâche, drame; la Guerre sous-marine; le Bon Oncle, comédie.

Chronique Régionale

DORDOGNE

BERGERAC. — Notre jeune compatriote le sergent-aviateur Jean Leclerc est de nouveau cité à l'ordre du jour :

« Sous-officier d'élite, d'une bravoure et d'une énergie exceptionnelle, déjà cité à l'ordre de l'armée pour sa brillante conduite au cours des combats du début de la campagne. A été grièvement blessé en entraînant sa section à l'assaut des tranchées ennemies. »

Le sergent-major Le Clerc, décoré de la croix de guerre avec palme et de la médaille militaire, est le fils du vaillant commandant Le Clerc.

TRAIN DE FOIRE. — A l'occasion des foires de Bergerac, la Compagnie d'Orléans mettra en marche, les 29 et 30 avril, un train spécial de voyageurs partant du Buisson à neuf heures vingt-quatre, arrivant à Bergerac à onze heures vingt et une, et desservant les stations intermédiaires.

L'ASSASSINAT DE SAINT-FELIX-DE-VILLELAIX. — Germain Labrousse, victime du meurtre commis par le jeune Roger Mallet, était âgé de quarante-neuf ans, il était né à Veyrines, arrondissement de Périgueux, le 18 février 1867; il vivait séparé de sa femme et de ses deux enfants.

UN BON MOYEN. — Nous avons relaté dernièrement le vol de la somme de 500 fr. dont fut victime Mme Cubillier, propriétaire à Saint-Géraud-de-Corps.

Pour obtenir la restitution de la somme volée, le maire de la commune fit annoncer que le voleur était connu de lui, mais qu'il attendrait quelques jours avant de le dénoncer, si celui-ci ne restituait pas l'argent.

Chronique Régionale

DORDOGNE

BERGERAC. — Notre jeune compatriote le sergent-aviateur Jean Leclerc est de nouveau cité à l'ordre du jour :

« Sous-officier d'élite, d'une bravoure et d'une énergie exceptionnelle, déjà cité à l'ordre de l'armée pour sa brillante conduite au cours des combats du début de la campagne. A été grièvement blessé en entraînant sa section à l'assaut des tranchées ennemies. »

Le sergent-major Le Clerc, décoré de la croix de guerre avec palme et de la médaille militaire, est le fils du vaillant commandant Le Clerc.

L'ASSASSINAT DE SAINT-FELIX-DE-VILLELAIX. — Germain Labrousse, victime du meurtre commis par le jeune Roger Mallet, était âgé de quarante-neuf ans, il était né à Veyrines, arrondissement de Périgueux, le 18 février 1867; il vivait séparé de sa femme et de ses deux enfants.

UN BON MOYEN. — Nous avons relaté dernièrement le vol de la somme de 500 fr. dont fut victime Mme Cubillier, propriétaire à Saint-Géraud-de-Corps.

Pour obtenir la restitution de la somme volée, le maire de la commune fit annoncer que le voleur était connu de lui, mais qu'il attendrait quelques jours avant de le dénoncer, si celui-ci ne restituait pas l'argent.

Or, le 3 avril, Mme Cubillier trouva derrière le portail de sa grange un paquet de papier en partie dissimulé sous de la paille. Il contenait les 500 francs.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Audience du 13 avril.

Dans une affaire de coups et blessures, les époux G... du Buisson, sont condamnés à 16 fr. d'amende chacun.

— La femme F... débitante à Pombonne, est condamnée à 25 fr. d'amende pour ouverture d'un débit de boissons, sans déclaration préalable.

BOURSE DE PARIS

du 14 avril

BULLETIN FINANCIER

Marché calme, 3/4 en nouvelle baisse, 5/8 soutenu. Extérieure et valeurs espagnoles délaissées, fonds russes calmes, Rio-Tinto ferme. La Banque, faiblesse des valeurs américaines.

MARCHE OFFICIEL

Fonds d'États. — 5% libéré, 88 25; 3%, 61 80; Obl. 4% Ch. fer Etat, 399; Annam, Tonkin 2 1/2 1896, 61 75; Afrique Occid. française 3%, 350; Tunis 3% 1892, 319 50; Maroc 4% 1914, 434; Argentine 4% 1907, 485; 5% or 1908, 501 50; 4% 1910, 51 75; Bons 5% 1913, 520; Maroc 5% 1910, 446; Portugal 3% or 1885, 85; 5% or 1903, 78; 3% 1891 or 1894, 58 25; 3% 1896, 51 60; 5% 1906, 87; 4 1/2% 1909, 75 95; 4 1/2% 1914 (Ch. fer Reunis), 397; Dette ottomane unifiée 4% 57.

Établissements de crédit (Actions). — Banque d'Algérie, 2,744; Banque de Paris, 890; Compagnie algérienne, 1,105; Comptoir d'escompte, 727; Crédit foncier, 675; Crédit industriel non libéré, 623; Crédit lyonnais, 1,046; Banque de l'Union parisienne, 500; Banque de l'Indochine, 1,280; Banque ottomane, 442 50; Banque française Rio-Plata, 150.

Chemins de fer (Actions). — Bône-Guelma, 500; Est, 785; act. de jouiss., 345; Paris-Lyon-Méditerranée, 1,020; Midi, 920; act. de jouiss., 458; Orléans, act. de jouiss., 765; Ouest, 705; Andalous, 559; Nord de l'Espagne, 423.

Valeurs diverses (actions). — Azote, 419; Comp. générale transatl., ord., 131; Docks de Marseille, 438; Messag. marit., ord., 79; prior., 118 50; Métropolitain, 438; Nord-Sud, 125; Suez, 4,100; Thomson-Houston, 590; Tramways, 400; Actéries et Usines de la Marine, 1,770; Chargeurs Réunis (Comp. française), 730; part., 154; Comp. du Boléo, 799; Creusot, 1,085; Edison (Comp. Continentale), 502; Tréfileries du Havre, 272; Grands Moulins de Corbeil, 134; Nickel, 1,150; Penarroya, 1,678; Phosphates de Gafsa, 790; Printemps, ord., 238; Say, ord., 419; Distribution Parisienne, 392; Electricité de Paris, 430; Brianks, ord., 338; Rio-Tinto, ord., 1,755; Naphte Russe, 343; Provoznik, 339; Mirovka, privil., 90; Télégraphes du Nord, 148.

Obligations françaises (Villes). — Paris 1865, 521; 1871, 360; 1875, 490; 1876, 490; 1892, 267 50; 1894-96, 264; 1904, 312; 1905, 330; 2 1/2 1910, 271 75; 3% 1910, 286; 1912, 225.

Crédit foncier. — Communales 1870, 437; 1880, 459; 1891 301; 1892, 336; 1899, 332; 1906, 365; 1912, 495 50; Foncières 1879, 467; 1883, 329 50; 1885, 329; 1885, 345; 1893, 373; 1899, 303; 2 1/2 1913 libérée, 405; 4% 1913, 422.

Bons à lots 1868, 60.

Chemins de fer. — Ardennes, 354; Est-Algérien, 335; Est, 4% 398; 3% 346; nouvelles 3%, 333 25; 2 1/2% 300; Midi 3%, 340; nouvelles 3%, 345 50; 2 1/2% 326; Nord 3%, 356; nouvelles 3%, 352; Orléans 4%, 455; 3% 371; 1884 3%, 350; 2 1/2% 323 50; Ouest 3%, 365; nouvelles 3%, 353; Ouest-Algérien, 326; P.-L.-M. 4%, 422; fusion, 334 75; nouvelles 3%, 331 75.

Diverses. — Compagnie générale des eaux, 353; Cie Transatlantique, 300; Messageries maritimes, 292; Suez, 5% 615; 3% (2e série), 342.

Obligations étrangères (Chemins de fer). — Andalous, 1re série fixe, 317; 2e série fixe, 290; Asturies, 1re hypoth., 329; 2e hypoth., 337; Cacérés (variable), 151; Nord-Espagne, 1re hypoth., 308; 2e hypoth., 340; 3e hypoth., 339; Pamplune, 316; Barcelone priorité, 332; Portugais, 1888, 345; 1893, 373; Lombard anc., 177 50; Saragosse, 1re hypoth., 338; 2e hypoth., 334; Riazan-Ouralak, 343; Volga-Bougoulma, 336; Altai, 375.

VALEURS EN BANQUE

Obligations. — Hattli, bons de coup., 49 50.

Actions. — Bruay, 1,435; Malacca ord., 136; Bakou, 1,330; Briansot, 275; Spies Pétroleum, 2,050; De Beers, ord., 238 50; Tharsis, 146; Cape Copper, 199; Rand Mines, 224; United Copper, 146 50; Spiesky Copper, 52 25; Utah Copper, 50; Vieille-Montagne, 686; Platina, 420; Toula, 1,062.

Mines d'Or. — Chartered, 11 50; East Rand, 24 50; Goldfields, 37 25; Lena Goldfields, 45 50; Modderfontein B, 150; Rand Mines, 103; Robin son Gold, 32.

COURS DES CHANGES

Londres, 23 86 à 23 90; Espagne, 5 85 à 5 91; Hollande, 2 58 à 2 62; Italie, 92 à 94; New-York, 6 07 1/2 à 6 08 1/2; Portugal, 4 65 à 4 75; Pérou, 4 81 à 4 91; Suisse, 1 13 1/2 à 1 17 1/2; Danemark, 1 77 1/2 à 1 81 1/2; Suède, 1 73 1/2 à 1 82 1/2; Norvège, 1 77 1/2 à 1 81 1/2.

BOURSES ÉTRANGÈRES

Change Madrid, 85 45; Barcelone, 85 45; Lisbonne, 7 27; Buenos-Ayres (or), 49 5/16; Rio-de-Janeiro, 11 24/32; Valparaiso, 8 1/32.

BOURSE DE BORDEAUX

du 14 avril 1916

Au comptant : 5%, 83 20. — Obligations de la Ville de Paris 1892, 267; dito 1898, 310. — Crédit foncier de France, 675. — Obligations communales 1880, 453; dito Foncières (5 ans), 70; dito Foncières 1885, 343. — Crédit lyonnais, 1,040. — Est, actions de 500 fr., 757 50. — Ouest, actions de 500 fr., 10. — Métropolitain de Paris, 423. — Compagnie Transatlantique, 130. — Suez, ac-

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL : 500 MILLIONS

Assemblée générale annuelle du 30 Mars 1916

Les actionnaires de la Société Générale se sont réunis le 30 mars 1916 en Assemblée ordinaire sous la présidence de M. Guernaut, président du Conseil d'administration.

Le Rapport déclare que le Conseil s'est appliqué au cours de l'exercice 1915, à réduire les engagements sociaux, comme en témoigne le Bilan, à sauvegarder l'avenir des entreprises dans lesquelles la clientèle est intéressée, à fournir le plus large concours possible à la Défense Nationale.

La proportion des recouvrements sur le portefeuille moratorisé est très satisfaisante, puisqu'elle dépasse 70%. La prolongation de la guerre a eu une répercussion défavorable, notamment sur les entreprises de l'Amérique du Sud. Mais le Conseil fait et continuera à faire, dans l'intérêt de sa clientèle, tous ses efforts pour aider au relèvement de ces affaires dont la plupart sont appelées à retrouver la prospérité quand la situation sera redevenue normale.

La confiance et la fidélité de la clientèle se sont affirmées avec une force particulière lors de l'emprunt de la Défense Nationale, plus de 228.000 souscripteurs ayant apporté à la Société Générale un montant en capital de 830 millions de francs. Enfin la Société Générale a saisi toutes les occasions qui se sont offertes pour apporter son concours aux industries travaillant pour la défense du pays et des nations alliées.

Le rapport signale également la nouvelle répartition des Services dans les trois immeubles du boulevard Haussmann, de la rue Réaumur et de l'avenue Kléber. Le Conseil et la Direction sont installés dans l'immeuble du boulevard Haussmann, devenu le siège de la Société, avec l'Agence centrale groupant les services à l'usage de la clientèle. Les principaux services intérieurs fonctionnent avenue Kléber où la conservation des titres est aménagée dans les meilleures conditions de sécurité. Enfin les servi-

ces de Bourse et de Portefeuille ont trouvé leur place rue Réaumur, à proximité de la Bourse et de la Banque de France. Cette organisation a eu comme conséquence de rendre libre l'immeuble de la rue de Provence que le Conseil espérait pouvoir réaliser après la guerre dans des conditions avantageuses par suite de sa situation.

Le produit net de l'exercice s'est élevé à 10.400.000 fr., sensiblement égal à celui de 1914, qui avait été reporté à nouveau. En raison de la prolongation des hostilités, le Conseil a cru devoir procéder à une révision sévère de tous les postes de l'Actif aboutissant à une dépréciation totale de 97.639.000 fr. Cette dépréciation est ramenée, après attribution intégrale des Profits, à 65.500.000 fr., faisant l'objet d'un prélèvement sur la Réserve, laquelle opération faite, représentera encore la somme appréciable de 30.700.000 fr. Le Conseil estime que la prospérité future de l'Établissement sera désormais assurée, au prix d'un sacrifice momentané, sur une base forte et absolument saine.

Le Conseil adresse ensuite des félicités au personnel qui a fait preuve du plus grand dévouement en accomplissant une tâche de plus en plus lourde, ce qui a permis le fonctionnement à peu près normal des services ouverts l'an dernier. Il adresse son témoignage de sympathie aux familles des agents tombés glorieusement au champ d'honneur; il y joint ses vœux pour les blessés, les prisonniers, tous ceux qui sont sur la ligne de feu, exposant journellement leur vie.

Les Censeurs-Commissaires se sont entièrement associés aux propositions du Conseil, donnant notamment leur pleine adhésion à celle ayant pour objet un prélèvement sur la Réserve et l'emploi du solde représentant des Profits et Parties pour faire face aux amortissements opérés dans l'Actif.

Cette résolution, comportant également l'approbation des comptes, a été votée par l'Assemblée à l'unanimité, moins sept actionnaires sur un total de plus de 300 actionnaires présents.

L'Assemblée a, en outre, renouvelé les pouvoirs pour 5 ans des administrateurs sortants, MM. Bouillat et Bourget, tous deux mobilisés et décorés de la Légion d'honneur; elle a réélu censéteur pour trois ans M. Desrovs du Roure, et nommé commissaires pour l'exercice 1916, MM. Desrovs du Roure, Lavallée et Cornélis de Witt.

Bons de 500 fr., 4.070. — Argentine 1886, 510. — Portugal 4% 1906, 50 60. — Russie 3% 1891, 58 20; dito 4 1/2% 1909, 75. — Banque ottomane, 442. — Nord de l'Espagne, 410. — Rio-Tinto, 1,738. — Ville de Bordeaux 1881, 487 50. — Bordelaise des produits chimiques 5% 3e émission, 300. — Télégraphes du Nord, 148.

LA HERNIE

Le Hernieux ne doit plus souffrir ni de sa HERNIE ni de son BANDAGE

La hernie est une infirmité grave et déplorablement répandue, et, malheureusement, après quelques essais infructueux, les blessés s'aperçoivent vite que les bandages ordinairement adoptés ne font rien pour remédier à ces inconvénients et à ces dangers.

Il faut que les hernieux se persuadent bien que leur bien-être et leur capacité de travail résident dans le fait d'un appareil vraiment perfectionné, strictement adapté à leur cas.

Or, de tous les bandages en usage, seuls les nouveaux Appareils inventés et perfectionnés par le grand Spé.aliste de Paris, M. A. CLAVERIE, sont capables de procurer à tous, quelles que soient la grosseur et l'ancienneté de l'infirmité, sa réduction radicale et définitive.

Il n'est pas de hernie, si fluide soit-elle, qui résiste à l'action bienfaisante de ces incroyables appareils qui, de plus, sont imperméables, immortels, et d'un emploi particulièrement hygiénique.

Aussi est-ce avec l'aisance que nous nous empressons d'apprendre à nos Lecteurs la présence parmi nous du renommé Spécialiste, qui recevra de neuf heures à quatre heures :

Dax, samedi 15 avril, hôtel de l'Europe. Morcenx, dimanche 16 hôtel de la Gare. Tonnins, lundi 17, hôtel de l'Europe. Nérac, mardi 18, hôtel de France. Villeneuve-sur-Lot, mercredi 19, hôtel Gacha. Agen, jeudi 20, hôtel du Tour-Saint-Jean. Langon, vendredi 21, hôtel du Cheval-Blanc. Marmande, samedi 22, hôt. des Messageries. BORDEAUX, dimanche 23, lundi 24, mardi 25 et mercredi 26 avril, Grand Hôtel des Sept-Frères, 36, rue Porte-Dileaux. Blaye, jeudi 27, hôtel du Médoc. Libourne, vendredi 28, hôtel de France. Cognac, samedi 29, hôtel Dumas. Angoulême, dimanche 30 et lundi 1er mai, hôtel de France.

Barbezieux, mardi 2, hôtel de la Boule-Or-Saintes, mercredi 3, hôtel des Messageries. Rochefort, jeudi 4, hôtel de France.

Dans un but humanitaire, la nouvelle édition du « Traité de la Hernie », important ouvrage de 160 pages, orné de 150 photographies, sera envoyée gratuitement et discrètement, sur demande à M. A. CLAVERIE, 234, faubourg Saint-Martin, Paris.

Jambes et Bras artificiels. Appareils les plus perfectionnés qui existent au monde.

VIENT DE PARAITRE

Album des Patrons français Echo

POUR FILLETTES & GARÇONNETS

1916 — Printemps-Été — 1916

Le plus grand choix dans tous les genres Indispensable aux Couturières

Cet album, édité luxueusement, a 60 pages d'illustrations, dont 10 en couleurs.

Prix : UN franc

Dans tous les Magasins et Dépôts de la Petite Gironde

Envoi franco contre mandat de 1 fr. 15 adressé au directeur de la Petite Gironde, 3, Bordeaux.

LA TEMPÉRATURE

Situation générale du 14 Avril

Bureau central météorologique de Paris

Des pluies sont tombées sur l'ouest et le nord de l'Europe. En France, on a recueilli 4 30 mm d'eau au puy de Dôme et au fort de Servance où l'on signale de la neige, 17 à Lamoignon, 14 à Pile d'Aix et Besançon, 11 à Lyon, 10 à Gap, 7 à Bordeaux, 4 à Toulouse, 3 à Brest, 2 au Havre, Paris et Nancy, 1 à Dunkerque. Ce matin, le temps est pluvieux dans le Nord et l'Est, nuageux dans les autres régions.

La température a baissé sur l'ouest de l'Europe; le thermomètre marquait : —11° au puy de Dôme, —5 au fort de Servance, —2 à St



BYRRH LE MEILLEUR QUINQUINA BYRRH

Tonique, Hygiénique, Reconstituant

MARCHE AUX METAUX

Cuivre. — Disponible, 124 liv. 10 sh. ; à trois mois, 121 liv. 10 sh. ; à six mois, 119 liv. 10 sh. ; à douze mois, 117 liv. 10 sh.

PRODUITS RESINEUX

Esence de térbanthine. — Ferme. — Disponible, 45 sh. 1/2. — mai-juin, 45 sh. 1/2. — juillet-août, 48 sh. 1/2. — septembre-décembre, 48 sh.

Ne voyagez pas sans L'INDICATEUR P. A.

Petite Correspondance

QUESTIONS MILITAIRES

— Gendarme auxiliaire, allocations, Talence. — La femme d'un gendarme auxiliaire ne peut toucher l'allocation.

— Réhabilitation, La Rochelle. — Vous n'avez qu'à faire une demande au procureur de la République.

Toutes les lettres concernant les questions militaires doivent être adressées au Planton du Général, à la « Petite Gironde », 4, rue de Cheverus, Bordeaux.

Ch. HEUDEBERT

PRODUITS ALIMENTAIRES et de REGIME PAIN SPECIAUX, FARINES DE LEGUMES et de CEREALES, LEGUMES DECORTIQUES, CACAO A L'AVOINE, FARINE DE BANANE.

L'Effort continu !

Tous les jours, nos braves combattants reçoivent des usines de guerre et des arsenaux le matériel qui leur est indispensable.

Briquets estampillés

Amadou et essence..... 4 fr. 75 Amadou et essence..... 5 fr. 90 Envoi 1<sup>er</sup> contre mandat. A. Villatte, Tarbes.

Le Directeur : Marcel GOUNOUILLHOU. La Gérant : Georges BOUCHON.

Bordeaux Imprimerie GOUNOUILLHOU rue Guiraud, 11. Machines rotatives Marinoni.

SAUCISSONS D'AMÉRIQUE Sardines à l'Huile, Saumons et Homards

Maladies de la Femme LE RETOUR D'AGE JOUVENCE de l'Abbé SOURY

HOTEL DES VENTES VENTE APRES DEGÈS

UN BON MOBILIER Consistant en Salon st. L. XIV, salle à manger st. Henri II

En vente dans les Magasins et Dépôts de la « Petite Gironde »

Jamais aucun Journal ne fut Plus VIVANT Plus PITTORESQUE Plus VARIÉ Plus d'ACTUALITÉ

J'ai vu... de cette semaine qui publie 16 pages sur : Les Généraux morts pour la Patrie.

POINT N'EST BESOIN de la FORTE SOMME

L'UROMETINE LANBIOTTE Frères peut le faire à coup sûr. Elle ne connaît pas d'insuccès.

LA BOUÉE DE SAUVETAGE

Tel au milieu de la mer en furie le naufragé s'accroche avec toute sa force à la bouée ou à l'épave du navire qu'il peut saisir.

BLÉNORRHAGIE même la plus ancienne, guérison rapide, définitive, sans danger.

Maux de Jambes Plaies de Guerre Eau Précieuse

A VENDRE 2 voitures torpées

10 HP, une Loraine, 12 HP, par fait état de marche.

En vente dans les Magasins et Dépôts de la « Petite Gironde »

Cafés Prima SÉLECTION des MEILLEURS CAFÉS Grande Brûlerie Bordelaise de Cafés

VOIES URINAIRES. — La SYPHILIS ne guérit que par injections de 606.

30<sup>e</sup> VIN EXTRA 80 Ph. 23, P. Peyronnet 80 Ph. MAISONNEUVILLE

A St-Etienne maison meub. A plus plac. vérandas, dépend. garage, superbe jard. d'agrém.

MIMOSA d'Albata, 1<sup>er</sup>, 1480, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Floribunda (été), 1425

MARIAGES honorables. Ecrire journal Le Réveil, 6 bis, rue du Sénéchal, Toulouse.

Malades abandonnés demandez guérison à l'Abbé MAZEL, rue Ajaïsoise, 20, Toulouse.

ACIERS DE NORMANDIE pur les ROIES DES ROIES

ACHAT MOBILIERS modernes d'art, reconstitués, Mont de Pié

ACHAT OCCASION MATERIEL D'ENTREPRENEURS : VOIES, WAGONNETS, LOCOMOTIVES, etc.

ACHAT OCCASION MATERIEL D'ENTREPRENEURS : VOIES, WAGONNETS, LOCOMOTIVES, etc.

ACHAT OCCASION MATERIEL D'ENTREPRENEURS : VOIES, WAGONNETS, LOCOMOTIVES, etc.